

Marcel MAUSS (1920)

“ La nation ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Mauss (1920)

“ La nation ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1920), « *La nation*. » Extrait de l’*Année sociologique*, Troisième série, 1953-1954, pp. 7 à 68. Texte reproduit in *Marcel Mauss, Oeuvres. 3. Cohésion sociale et division de la sociologie* (pp. 573 à 625). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition du 13 octobre 2002
réalisée à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

“ [La nation](#) ” (1920)

[Introduction](#)

[Nations et nationalités](#)

[Les phénomènes internationaux](#)

[Deux observations préalables](#)

I. - [Civilisation](#)

II. - [Technique](#)

III. - [Esthétique](#)

IV. - [Religion](#)

V. - [Droit](#)

VI. - [Faits linguistiques](#)

“ La nation ”

par Marcel Mauss (1920 ?)

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1920), « La nation. » Extrait de l'Année sociologique, Troisième série, 1953-1954, pp. 7 à 68. Texte reproduit in Marcel Mauss, Oeuvres. 3. Cohésion sociale et division de la sociologie (pp. 573 à 625). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Le mot « nation » est d'un emploi récent, relativement, dans le langage technique des juristes et philosophes, et encore plus dans celui des peuples eux-mêmes. Les concepts de cité, ou société, de souveraineté, de droit, de loi, de politique, sont depuis longtemps fixés ; celui d'État l'est depuis le mouvement d'idées qui va des grands juristes français du XVIe siècle aux grands juristes hollandais et allemands du XVIIe et XVIIIe siècles. Celui de la nation a été infiniment plus lent à naître ; dans un bon nombre de langues, il n'est pas encore très usuel ; dans le langage technique, il n'est pas encore fixé, et la plupart du temps se confond avec celui d'État.

Un peu d'histoire des idées et de la philologie comparée sont ici nécessaires.

*

**

Le mot « nation » désigne encore dans le langage français ce qu'il connotait autrefois exclusivement. On dit encore en droit consulaire, et même en langage courant, « pays orientaux », et généralement d'un tel et tel qu'il est de nation française, anglaise, de « naissance » française ; l'on conserve à Paris le souvenir de diverses « nations » représentées par les divers Collèges à l'Université. C'est dans ces deux ordres d'institutions - droit universitaire et droit consulaire chrétien en pays idolâtres - que s'est formée l'idée que les sujets d'un prince à l'étranger formaient une « nation ». Le principe est encore en vigueur dans les Capitulations appliquées en pays musulman, où chaque « nation » se nommait par l'autorité de ses consuls.

Ce sont les clercs, clercs en droit civil et public, et clercs en droit canon, qui ont les premiers étudié le sens de ce mot. Il semble qu'au XVI^e siècle le mot ait encore eu une assez grande vogue, et presque déjà une acception moderne. On le voit employer par nos grands juristes et économistes du début de ce siècle, les Cujas, L'Hôpital et Bodin, tous ces grands et braves hommes dont l'action aboutit aux États Généraux de 1576 où la voix de la raison commence à se faire entendre. La *nation et son prince*, voilà les deux termes dont ils se servaient déjà dans une opposition fort nette. De même, dans une autre partie du monde chrétien, Luther s'adressait déjà aux nobles, puis aux peuples de la « Nation allemande », qu'il voyait d'ailleurs réalisée dans son clergé, ses Universités, sinon dans l'Empire toujours romain et ses « peuples » toujours divisés.

Cette tradition, contemporaine des premiers efforts du libéralisme et de la démocratie, fut malheureusement oubliée. A ce moment ce furent les notions il semble qu'elles étaient en effet logiquement antécédentes de souverain, d'État, de loi, qu'on élaborait. Il fallait sans doute que les États fussent unifiés par la volonté du prince, expression suprême bien qu'inconsciente de la volonté des peuples. Il fallait qu'ils fussent policés par une loi, une constitution dont le prince fût le premier serviteur. Il fallait surtout que le concept de nation, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens d'un État, ensemble distinct de l'État, pût apparaître aux yeux des « philosophes » et des juristes.

Il apparaît avec les philosophes du XVIIIe siècle et la politique des deux Révolutions. Chose curieuse, il est resté presque ignoré des théoriciens des deux Révolutions qui ont plus fait qu'aucun pour établir le régime démocratique inséparable de la notion même de nation : les deux Révolutions anglaises. Encore aujourd'hui le mot anglais de nation ne fait guère partie que du vocabulaire radical, où il est revenu des Français et socialistes anglais. La constitution de la nation anglaise s'est faite avec les vieux vocables de « sujets » et de « royaume », de « contrée » tout au plus, tant il est vrai qu'en matière technique, en politique surtout, on peut faire une chose sans en avoir eu préalablement le concept, surtout abstrait. On peut même continuer à le faire, sans en prendre conscience davantage qu'il n'est utile.

Ce sont les philosophes du XVIIIe siècle français qui l'ont élaboré, sinon de façon claire et adéquate, du moins distinctement. Les Encyclopédistes et Rousseau, ce dernier surtout, l'adoptèrent définitivement. Le « Sage » de Genève, surtout, avait vu fonctionner en Suisse - sinon chez lui, chez les Messieurs de Genève et chez ceux de Berne, démocraties patriciennes, du moins dans les petites communautés cantonales - la législation populaire. Il savait par expérience ce qu'est un peuple et une nation, mieux que ceux qui n'avaient les yeux fixés que sur l'appareil constitutionnel anglais. Et c'est lui qui distingue, comme dans la pratique suisse, le représenté, souverain, de son représentant les Assemblées législatives ou exécutives.

Ce sont ensuite les théoriciens et les hommes politiques de la Révolution française. La Révolution américaine, où se fonde une nation, sur une pleine crise nationale, opposant une jeune démocratie à un vieux royaume et à une bureaucratie coloniale, fut, elle aussi, à demi inconsciente de son caractère fondamental.

Les peuples anglo-saxons ont en effet un génie pratique qui leur fait inventer des formes de droit capitales, mais ils ont en même temps une sorte de timidité idéologique qui fait perdre conscience du caractère révolutionnaire de leurs interventions politiques. Tout autrement pensent les Révolutions continentales, la française et l'allemande. Les concepts, les idéaux précèdent souvent le droit. Cependant, là encore, entre les anticipations du philosophe et les décisions pratiques des hommes politiques et les idées-forces de l'opinion publique enfin fixée autour d'institutions, il y a une marge. Le concept de nation trouve une forme beaucoup plus précise, plus nette, plus féconde en même temps, après les jours mémorables de 1789 et surtout après le grand jour de la Fédération où, pour la première fois dans l'histoire, une nation tente de prendre conscience d'elle-même par des rites, par une fête, de se manifester en face du pouvoir de l'État... Il faut venir jusqu'aux temps récents, à l'ivresse révolutionnaire russe, pour retrouver des

événements de si haut genre. « La Nation, la Loi, le Roi » : la Trinité des Constituants était composée.

Déplacement tout à fait normal du concept, et inclus fortement dans son essence même. La nation, telle que la conçoivent les grands révolutionnaires d'Amérique et de France, fut le milieu idéal où fleurit définitivement le patriotisme. Républicain et patriote forment dès l'origine des termes joints. Le peuple qui avait le premier posé des droits courut aux frontières pour les défendre et défit les armées des tyrans conjurés, suivant les expressions du temps, encore vraies de nos jours. La fidélité à un Roi, le dévouement à un État, le vague sens de l'indépendance nationale, ou plutôt l'horreur du gouvernement de l'étranger, étaient bien loin de la clarté de la notion de patrie. Celle-ci ne s'impose qu'avec les héros de Valmy. C'est de là qu'elle se propagera à leur image dans tous les esprits généreux d'Europe. Les nations qui se forment, Allemagne, Italie, encore plus les nationalités opprimées, Pologne, Bohême, Hongrie, Serbie, prirent donc successivement conscience de leur volonté d'être, de se révolter, de se reconstituer. Le principe de nationalité dont le rôle n'est pas encore fini exprimait symboliquement ces revendications de nations à l'existence, et à l'existence Complète, et Comme en nombre de cas, était trinité. Plus tard, ce ne fut plus qu'une dyade : la Loi, la Nation.

Cependant l'idée de nation subit une éclipse, ou plutôt son esprit changea au XIXe siècle. Le principe de la souveraineté nationale, le dogme de Rousseau était par trop ce que Proudhon appelle « l'idée révolutionnaire » Pour être l'idée favorite de quiconque n'était pas sincèrement républicain. On ne la trouve guère à partir d'un certain moment que chez les doctrinaires, le barreau, les philosophes, comme Fichte, puis chez les socialistes. On l'abandonna donc. Les théoriciens du droit et de la politique s'attachent de préférence à la notion de l'État. D'ailleurs ils avaient une autre forme de la nation à quoi s'attacher. La notion de nation fait place à la notion de nationalité, car avant de poser la question de régime intérieur et extérieur de nations pour bon nombre de nationalités - les « nations en puissance », disait déjà Renan - il fallait créer les nations en acte. L'Europe en ces cent vingt dernières années fut en constant travail de conserver, d'enfanter, de faire vivre des nations, de nouvelles nations. La fin des guerres napoléoniennes comme même les deux principales guerres du XIXe siècle, celle de 1859 et celle de 1870, et la Grande Guerre furent des guerres de nations se battant pour leur vie ou leur résurrection. En réalité, nous ne sommes /il/ pas encore sortis de cette logomachie. On se fait même malaisément idée, à l'Ouest de l'Europe, du caractère aigu, tranché, de ces concepts et de leur importance politique. Nous vivons dans des nations depuis longtemps faites, pour la plupart libres et démocratiques. A l'Est de l'Europe, le régime de la force et de la tyrannie turque, avec les Hongrois et le monde russe, opprimait les « nationaux » dans nombre de nations

qui cherchaient à naître... Plus d'un siècle se passa en ces luttes, infructueuses pendant la première partie du XIXe siècle, victorieuses depuis : la Grande Guerre, dans la mesure où elle fut une guerre autrichienne, fut une guerre des nationalités. Comme ces États de pure force, les Macht-Staaten de l'Europe occidentale et orientale, la plupart des nouveaux pays sont encore des sociétés mixtes, où des minorités nationales se croient ou sont encore opprimées. Pour un très grand nombre de nos contemporains, la notion de nation, c'est avant tout celle de nationalité celle de nationalisme. Elle a un contenu négatif avant tout : la révolte contre l'étranger souvent, la haine qu'on garde contre tous, même quand ils n'op. priment pas.

Au surplus, l'effort des juristes pour définir la nation a été faible. Non seulement les théoriciens du droit international, mais même ceux du droit constitutionnel et du droit civil, continuent à n'ajouter d'importance qu'à l'État, ou plus exactement le confondent avec elle. La définition classique que Bluntschli donne de l'État est à peu près celle que nous donnons de la société. Consciemment ou inconsciemment il a cru et fait croire aux citoyens qu'il n'y a rien d'autre que l'État. Le plus curieux événement fut certainement celui de l'Allemagne où cependant l'opposition *Staat* et *Gesellschaft* était classique, et où on finit par hypostasier, substantifier, diviniser l'État au lieu de la nation.

Partout encore, même dans la théorie, le contenu de l'idée de nation est donc encore faible. Le nationalisme en est encore en somme la seule force un peu positive. Mais bien que le nationalisme soit générateur de maladie des consciences nationales, il n'est avant tout que l'expression de deux réactions : l'une contre l'étranger, l'autre contre le progrès qui soi-disant mine la tradition nationale. Vider cet abcès ; remplir ou contraire de tout ce qu'elle contient de riche l'acceptation de cette idée, voilà la tâche urgente de toute théorie politique.

Il faut aussi l'acclimater. En fait, même chez les peuples, dans les nations les plus éclairées, le mot de nation n'est pas encore d'un usage courant. En France, il est vrai, fréquemment on dit « national », mais souvent ce mot n'est là qu'à défaut d'autres. Il remplace l'ancien et pompeux « royal » ou « impérial ». Il ne désigne que des institutions d'État ou simplement patronnées par l'État. Académie nationale de musique, tout simplement l'ancien Opéra royal ou impérial. On dirait malaisément Académie républicaine. Les Français parlent assez clairement et font un usage assez constant du mot, mais ils sont encore les seuls.

La plupart des autres langages leur ont emprunté ce mot. Signe déjà que l'idée n'a pas été élaborée partout en même temps et de façon naturelle. Les Anglais disent bien Nation, mais ce ne sont pas tous les Anglais.

Nations et nationalités

[Retour à la table des matières](#)

Nous pouvons maintenant essayer de dire quel genre de société mérite le nom de nation. Nous n'allons pas essayer de donner un tableau exact de l'histoire générale de l'organisation politique des sociétés. D'abord, nous n'avons aucun travail d'ensemble sur lequel nous appuyer. A notre connaissance deux sociologues seuls l'ont tenté, Morgan suivi par Powell, mais l'un et l'autre, esprits profonds et originaux et, comment dirais-je, trop américains, ne peuvent être suivis qu'avec d'infinies précautions ; tous les deux se sont Plutôt préoccupés de la théorie de la famille et de savoir dans quelle mesure les changements dans la vie publique de la société ont déterminé le passage du clan à la famille individuelle. Durkheim, dans des cours inédits mais que nous espérons publier, a touché, lui aussi, à ce problème. Nous nous inspirons largement de ses idées. On les trouvera épar. ses, d'ailleurs, dans les douze tomes de *l'Année sociologique*, dans ses critiques de publications sur l'organisation politique. Enfin, la plupart de faits que nous allons mentionner sont connus, mais combien d'autres également importants sont peu ou mal connus ! Nous avons, dès maintenant, des vues assez sérieuses sur les formes primitives des sociétés polysegmentaires, sociétés à base de clans, systèmes tribaux, sur les formes primitives de la monarchie et certaines de ses formes évoluées. A l'autre bout de l'évolution, sur l'État moderne, les travaux abondent des juristes et des philosophes, mais encore mal digérés et hésitants entre la dialectique et la pratique, portant plus souvent sur les idées et l'histoire des idées que sur les faits et l'histoire des faits. Cependant, entre les deux champs d'études, que de territoires la sociologie - certes bien jeune - n'a-t-elle pas laissés inexplorés ! Les royautes primitives, d'une part, ne sont pour ainsi dire pas connues, sauf en ce qui concerne leur caractère religieux sur lequel nous avons le suggestif et amusant livre de Frazer. Les royautes antiques elles-mêmes le sont mal du point de vue juridique, administratif, jusqu'à l'Empire romain, ce fondateur de la notion d'État. Les féodalités européennes de l'Ouest sont bien connues, mais qu'est-ce qu'une féodalité en général ? Il reste à faire - ne nous le dissimulons pas - une étude comparée, et cela suppose celle des chefferies de clans, des castes militaires, dans le monde entier : ancienne Perse, Inde, ancienne et moderne, ancienne Chine, Amérique du Nord-Ouest et du Centre, Polynésie, Afrique. Voilà

pour les monarchies et les aristocraties, mais pour les démocraties nous sommes dans la même incertitude. Grâce à des siècles de philologie, on sait à peu près ce qu'étaient les démocraties antiques, et les médiévistes et les historiens du droit savent ce qu'étaient les démocraties communales de l'Europe médiévale, quoiqu'on sache moins bien comment celles-ci s'agrégèrent et formèrent les grandes démocraties occidentales ; des travaux analogues à ceux de Pirenne pour les Pays-Bas nous manquent même pour ce qui concerne l'Angleterre ou la formation des États Généraux en France. Et sur leurs origines, sur les *civitates* gauloises, germaniques, que de points resteront éternellement obscurs ! On n'est pas encore réellement fixé sur leur caractère aristocratique ou démocratique.

Mais sur les principes fondamentaux de la division des régimes politiques, qui date de Socrate, qu'Aristote rendit classique, et qui l'est encore, que n'y a-t-il pas à dire ? La division en démocratie, monarchie, aristocratie est sûrement vraie de l'organisation du pouvoir et de la quantité d'hommes qui participent au pouvoir : en vérité, un assez bon critère des formes de ce pouvoir. Seulement, elle ne préjuge en rien du fond de ce pouvoir. Aristote souhaitait déjà pour les [mot en grec dans le texte] les constitutions (et Montesquieu, comme les philosophes anglais et français, ne font que l'imiter), un heureux mélange de monarchie et d'aristocratie, de démocratie, comme l'Angleterre et la Suède en présentent encore un, comme l'Allemagne d'après 1870. Mais non seulement les formes peuvent se mélanger, mais encore elles peuvent être indépendantes du fond. Le pouvoir peut être loin et bien différent des gens gouvernés ; ceux-ci peuvent vivre leur vie sociale de tous les jours de façon indépendante : les « *joint family* », les villages slaves, hindous, irlandais, continuèrent à vivre avec la superposition des aristocraties, des despotismes, ou, des deux, Les villages annamites et chinois sont dans leur forme familiale et populaire les vrais organes de la vie sociale dans ces Pays. Il faudrait que le sociologue (et l'homme politique) n'en restât pas au simplisme intellectualiste, mais que vraiment, comme le psychologue et le médecin, il s'habitât à concevoir que les hommes peuvent vouloir, penser et sentir des choses contradictoires, dans le même temps ou dans des temps successifs. La Prusse, type de la royauté de droit divin, l'est en même temps de droit populaire. Il n'y a là que deux prétentions mais elles sont encore parfaitement fondées et une grande quantité des Prussiens, jusqu'à M. Rathenau, voient encore, même après la guerre, dans la monarchie le seul moyen de gérer les intérêts du peuple pour le peuple sinon par le peuple.

Il nous faut procéder avec une certaine intrépidité. Classons rapidement les formes politiques de la vie sociale pour pouvoir définir avec précision celles des sociétés connues de l'histoire qui méritent le nom de nations, celles qui actuellement sont en voie de le devenir, celles qui peut-être n'en sont pas et n'en seront jamais et peut-être même ne sont pas des sociétés. Nous pourrions alors, mais

alors seulement, arriver à des conclusions pratiques et politiques. En matière de science, on ne saurait aller trop lentement ; en matière de pratique on ne peut attendre. Il faut que la science réponde avec son savoir immédiatement même a coup de Consultations provisoires et empiriques, comme est dans une certaine mesure notre travail.

On peut classer les sociétés en quatre grands groupes, groupes politiques familiaux égaux et amorphes à l'intérieur, composés d'égaux, comme était Israël avant d'entrer en Canaan, les futurs Romains avant la fondation de Rome, les anciens Germains. Durkheim proposait de les appeler polysegmentaires, et il est certain depuis Morgan que toute l'humanité a passé par ce stade d'organisation. La tribu ne se rassemble que rarement, ne s'administre que temporairement et le totémisme dont la nature commence à être connue, les cultes des espèces animales ou végétales assimilées ne -symbolisent que les clans et n'arrivent que par de pénibles évolutions à symboliser, et fort rarement, la tribu. De ce nombre sont toutes les sociétés australiennes, mélanésiennes, un bon nombre de sociétés indiennes des deux Amériques.

Au-dessus viennent les sociétés à forme tribale, encore polysegmentaires parce que les clans y subsistent, mais où la tribu a déjà une organisation constante, des chefs au pouvoir permanent, soit démocratique, soit aristocratique, soit monarchique. On trouve en effet un mélange de tous ces traits : par exemple, les transitions sont fréquentes entre certaines formes de concentration tribale en pays bantou, dans cette immense aire de civilisation de race et de langue pour ainsi dire uniformes d'Afrique du Sud. Nos jours ont vu se fonder les dynasties zoulous, bagandas. Ils ont vu se démocratiser les tribus, autrefois royaumes très concentrés, du Congo et du Loango, bien que la hiérarchie féodale de ces anciennes cours barbares subsiste. A ce type de société appartiennent presque toutes les grandes tribus de l'Amérique du Nord, celles des Algonquins, Sioux, Iroquois, et surtout ce sont elles qui fondèrent les premières villes du Sud des États-Unis, du Sud-Ouest de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud occidentale. Y appartiennent aussi les Malayo-polynésiens presque tous, les Nigritiens et Nilotiques, presque tout ce qui reste de sauvage en Asie (tribus de l'Annam, de l'intérieur de la Chine, etc.).

Le deuxième groupe de sociétés se divise également en deux. Les sociétés qui ont succédé aux tribus à base de clans et aux tribus en général s'opposent à celles-ci par deux caractères : la disparition plus ou moins grande des segments anciens, des clans, des familles indivises, et la suppression de ces frontières intérieures, de ces oppositions de clan à clan, de village ou ville à ville, de ces guerres intestines dont la persistance ou la renaissance, même dans des formes sociales extrêmement évoluées, a marqué les retards ou les régressions des formes

politiques jusqu'à des époques et dans des pays très voisins des nôtres. Ainsi, au Japon, le clan subsiste encore ; il joue encore un rôle capital dans la vie politique ; si extraordinaire que soit l'unification de ce peuple, la politique de clans et même de clans féodaux y est comme un trait qui l'apparente à des sociétés beaucoup plus primitives.

La disparition des groupes politico-familiaux coïncide avec un grand changement à l'intérieur des sociétés. L'organisation stable de la société politique marquée par la présence, la force et la constance d'un pouvoir central, c'est ce que Spencer appelait l'intégration et ce que l'on peut continuer d'appeler ainsi en distinguant les sociétés non intégrées, qui sont les sociétés à base de clans, et les sociétés intégrées ; par exemple la Chine la plus ancienne, l'Égypte la plus ancienne, les tribus les plus primitives de la Grèce sont sûrement des sociétés déjà intégrées. Et on peut dire que tous les Indo-Européens à leur entrée dans l'histoire sont déjà des sociétés de cet ordre. Il y avait chez eux, sinon partout, la réalité, du moins la possibilité d'un pouvoir central, [mot en grec dans le texte], *imperium*. L'Amérique pré-colombienne sur certains points, l'Amérique centrale et andine a connu des États de ce genre. A ce type de sociétés, comme à d'autres plus élevés, on a proposé de donner le nom de nations et je dois dire que nous-mêmes, Durkheim et moi, nous avons employé jusqu'à une date récente cette nomenclature ; nous l'avions empruntée au fond à l'histoire comparée des religions qui, depuis Kuenen, distingue entre religions nationales et universalistes. Mais cette nomenclature est vicieuse et nous proposons ici de la préciser.

Nous confondons, en effet, sous ce nom, des sociétés très différentes par leur rang d'intégration : d'une part, ce qu'Aristote appelait des peuples, des *ethné*, et d'autre part ce qu'il appelait des cités, *poleis*, et que nous appelons des États ou des nations. Distinguer les secondes est l'objet du présent travail, mais il est utile, non pas simplement en passant mais pour notre étude, de distinguer les premières.

Si les comparaisons biologiques n'étaient pas dangereuses en sociologie - les comparaisons sont toujours dangereuses parce qu'elles sont toujours des raisonnements analogiques - nous appliquerions ici directement les procédés de classement des zoologistes et nous dirions que les sociétés polysegmentaires sont comparables aux espèces inférieures des familles et genres animaux : les unes comparables aux colonies animales dont chaque élément associé est, au fond, indépendant, capable de vie, de mort et de reproduction ; les autres, les organisations tribales, étant proprement comparables aux formes supérieures des invertébrés, composées encore de segments mais déjà relativement dépendants, pouvant être réséqués sans que l'organisme souffre et pouvant même se reproduire, mais déjà pourvues d'un système nerveux central, et non sans unité de conscience et de vie.

Les deux derniers groupes de sociétés seraient, au contraire, comparables les uns aux insectes et aux mollusques, les autres aux vertébrés ; les membres détachés des premiers sont incapables de reconstitution mais non encore de vie, telles les pattes de l'araignée ; le tout pouvant encore supporter des ablations considérables de parties. De même ces sociétés. Aristote disait que Babylone n'était guère à décrire comme une polis mais comme un peuple, un *ethnos*, car on dit que trois jours après sa prise, une partie de la ville ne s'en était pas encore aperçue. La solidarité nationale est encore en puissance, lâche en somme dans ces sociétés. Elles peuvent se laisser amputer, malmener, voire décapiter ; elles ne sont très sensibles ni à leurs frontières ni à leur organisation intérieure ; elles comptent des tyrans étrangers, des colonies étrangères, les assimilent, s'y assimilent ou se soumettent simplement. Elles ne sont ni vertébrées ni fortement conscientes ; elles ne sentent pas de peine à être privées même de leurs traits politiques et acceptent plutôt le bon tyran qu'elles n'ont le désir de se gouverner elles-mêmes. Ceci est au fond la vie de toutes ces masses de peuples, de l'Inde, de l'Indochine, de la Chine, de l'Europe orientale et même centrale, où l'instabilité du pouvoir, l'amorphisme des États, l'indifférence des peuples contents d'être gouvernés ou plutôt exploités, mangés comme disaient les anciens Ksatryas de l'Inde (l'expression, curieusement, se retrouve dans le dit russe : « manger une province » en parlant de son gouverneur), pourvu qu'ils aient la paix et que les pouvoirs centraux souvent inconnus, presque toujours absents, toujours peu aimés, les laissent vivre sur leurs champs. L'amorphisme relatif des sociétés qui ont précédé celles de la Grèce antique et celles de Rome se traduit de milliers de façons. La succession des dynasties, leur indifférence au sein de leurs peuples, la façon dont elles étendent et restreignent leur domaine, voilà la catégorie de symptômes les plus connus. Cet amorphisme se traduit d'ailleurs dans les lois et dans le caractère souvent composite de ces États, petits et grands.

En premier lieu, il n'existe pour ainsi dire pas de lois politiques ; les lois sont surtout des coutumes de droit civil ou pénal, très peu de droit public, et celui-ci presque entièrement religieux, ou simplement spécifiant les droits et les devoirs du roi et ceux des castes ou classes supérieures. Les plus anciennes législations datent de ces sociétés, comme celle de Hammurabi roi de Babylone ; elles sont bien plus anciennes que les premières législations grecques, ou celles qui devinrent le Pentateuque et auxquelles elles ont servi de modèle. Celles des Mèdes et des Perses et des Hindous de l'époque classique sont encore du même type. En second lieu, ces lois politiques, quand elles sont formulées, le sont exclusivement du point de vue du pouvoir. Le royaume n'est que la chose du roi, sa justice n'est que la nécessité pour lui d'y faire régner l'ordre et la loi, quand on la conçoit, n'est que l'ordre des castes, sa loi, sinon la loi. Elles sont étrangement machiavéliques : il faut tromper le peuple et tromper l'ennemi ; au fond elles sont extrinsèques à la

masse du peuple qui ne reçoit d'en haut qu'une discipline, et nullement une loi, une constitution à laquelle elle adhère autrement que mécaniquement, soit par contrainte, soit par passivité et indifférence.

Au fond, dans cet état sont restés tous les pays de droit musulman, de droit chinois, de droit hindou ou malais (adats). C'est dans cet état qu'était la Russie avant les tsars. Ces pays sont au fond intégrés, administrés ; ils ne sont pas administrés directement par les intéressés eux-mêmes. La loi n'y fut pas l'œuvre des citoyens, indifférents à ce qui n'était pas leurs coutumes locales et leurs intérêts paroissiaux. Mais ces énormes villes de l'Inde ou de l'Assyrie ou de l'Égypte antique, où cependant la population était ordonnée, où sont nés l'hygiène, et les arts de l'édilité, ceux de l'architecture civile et religieuse, la police et certaines de nos lois communales, donnent, et leurs héritières donnent encore maintenant, l'impression d'énormités inorganiques, de divisions en classes, castes, tribus, nations mélangées, de conglomerats de peuples, plutôt que de cette chose solide, ferme, organique, uniformisée qu'est déjà la cité antique ou le peuple juif, ces deux prototypes de notre morale et de notre droit public ou religieux.

D'ailleurs dans ces sociétés, l'importance des droits locaux, l'indépendance toujours possible, le plus souvent réelle de provinces, des vice-royautés, très souvent des villes, enfin et surtout le caractère souvent, le plus souvent même, composite de la société, la persistance des clans ou des anciennes tribus, l'isolement des villages sont très souvent des traces persistantes du caractère segmentaire des sociétés qui ont précédé les sociétés qui ont une formation définie. Tandis que l'incertitude des frontières, la vassalité des Marches, souvent la dualité, la multiplicité fréquente des capitales, la totale instabilité des fonctions et des fonctionnaires conçus comme serviteurs du roi ou élus temporaires des villes, tout cela trahit la relativité, l'instabilité des régimes, la propre défiance vis-à-vis d'eux-mêmes, c'est-à-dire celle des gouvernants entre eux et vis-à-vis de leurs administrés - et celle des gouvernés vis-à-vis des gouvernements. Le roi de France dans son Louvre ou son Vincennes, celui de l'Angleterre dans sa Tour de Londres, le tsar dans son Kremlin, sont des héritiers de cette instabilité, de cette séparation du souverain et du citoyen qui, à notre avis, caractérise les États non encore parfaitement intégrés, qui ne méritent pas le nom de nation.

Nous distinguons donc parmi les sociétés non segmentaires celles qui sont à intégration diffuse et à pouvoir central extrinsèque, celles que nous proposons d'appeler peuples ou empires, suivant leur forme d'organisation.

Nous ne trouvons pas de meilleurs mots pour les désigner. D'ailleurs les organisations démocratiques parmi ces sociétés sont rares, la petitesse de celles-

ci, leur caractère fédératif les font ressembler, dans ce cas, aux anciennes tribus dont elles sont d'ordinaire les survivantes.

C'est dans cette situation que vivaient encore au début du siècle dernier les tribus ou sociétés caucasiennes, les sociétés mongoles de la Volga, les Cosaques du Don ou de Crimée. Ces soi-disant républiques sont d'ailleurs les restes d'anciens royaumes détruits, isolés, réfugiés dans les montagnes. Le pouvoir central en général n'est pas d'origine démocratique. Seules les cités grecques, et à leur imitation, les latines, Pont élaboré : c'est ce qui a fait d'elles des nations et a formé le type de vie sociale que notre objet est proprement de décrire et de voir fonctionner dans le présent.

Nous entendons par nation une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale et culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois.

En premier lieu, le titre de nation ainsi défini ne s'applique qu'à un petit nombre de sociétés connues historiquement et, pour un certain nombre d'entre elles, ne s'y applique que depuis des dates récentes. Les sociétés humaines actuellement vivantes sont loin d'être toutes de la même nature et du même rang dans l'évolution. Les considérer comme égales est une injustice à l'égard de celles d'entre elles où la civilisation et le sens du droit sont plus pleinement développés.

Une énorme quantité de sociétés et d'États existent encore dans le monde, qui ne méritent à aucun degré le nom de nation. Toutes les sociétés de l'Asie, sauf (peut-être) l'Inde, la Chine et le Japon qui sont en ce moment, à des degrés divers de transition, en voie de former des États, toutes les sociétés indigènes de l'Afrique, celles de l'Océanie, ne peuvent être considérées comme des nations ou même des États. C'est par des fictions ridicules et destinées à duper les malheureux colonisés et les rivaux colonisateurs que le XVIII^e et le XIX^e siècles appliquaient à des malheureux Australiens, à la reine Pomaré ou aux chefs du Congo et du Zambèze, des usages invraisemblables et mal fixés du droit des sociétés chrétiennes, des drapeaux et des protectorats. Les sociétés plus ou moins métissées de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud s'étagent à des degrés extrêmement divers dans une hiérarchie des peuples et nations. Les unes sont des États de type européen et forment déjà des nations jeunes, encore plus ou moins faibles par la population mais déjà grandes par les énormes territoires où elles règnent, le Brésil, l'Argentine, le Chili. Les autres sont composites, arriérées, à trop petite quantité d'Européens, trop pleines de métis, de nègres et d'Indiens et de divers

métis de diverses races entre elles ; elles doivent plutôt leur indépendance au fait que les grands États se désintéressent d'elles ou que leurs dimensions, leur turbulence, leur éloignement rendent toute intervention permanente impossible. Ceci se vérifie à plusieurs reprises en ce siècle et au siècle dernier, à propos du Mexique ou du Venezuela. Là où de grands intérêts militaires ou économiques ont poussé les États-Unis à intervenir, à Panama, à Porto-Rico, les choses ont pris un aspect stable mais qui rapproche ces États de simples colonies. Car, dans une certaine mesure, il faut considérer l'ensemble des continents américains connus sous la tutelle des Américains du Nord. C'est ce qu'exprime en fait, non pas en droit, la doctrine Cie Monroe.

Reste l'Europe. C'est là que s'est constitué le droit public national et international de ces formes de société. Le nombre des États qui méritent ce nom avec quelque constance a été extrêmement variable et toujours restreint jusqu'aux tout derniers événements. Les Serbes divisés en trois ou quatre tronçons (Slovénie, Bosnie, Croatie, Monténégro), les Roumains divisés en trois principautés (Transylvanie, Banat, Bessarabie), etc., ne sont devenus des nations que dans des noyaux d'attraction, vieux royaume, principauté. Les Bulgares ont été plus vite massés, mais ils ne sont indépendants, les uns que depuis 1878, les autres que depuis 1885 ; quant aux Grecs, ce n'est que du siècle précédent et de la guerre balkanique que date une unification qui s'est étendue à l'Épire, à la Thessalie, à la Thrace et aurait pu le faire à la Macédoine. Plus au Nord, les Ukrainiens n'ont jamais été une nation, à peine par instants une société, un État. Les Polonais n'ont guère eu une existence indépendante de plus de quatre cents années et leurs frontières ont toujours été d'une élasticité extraordinaire. Les Slovaques sont, comme les Petits-Russiens, une grande masse paysanne qui, jusqu'au dernier siècle, n'a que rarement aspiré à l'unité. Les Tchèques ont un peu plus de solidité ; ils ont formé un royaume glorieux au Moyen Âge et jusqu'à la guerre de Trente Ans furent au fond indépendants. Les Hongrois de même, quoiqu'ils aient payé tribut au Turc et à l'Allemand ; les Lithuaniens et autres populations fort anciennes, toutes les populations finnoises de l'immense ancienne Russie d'Europe, ont longtemps été dans un état de sujétion ou de primitive indépendance. La Finlande fut, jusqu'au XIXe siècle, une colonie suédoise ; elle l'était restée au fond sous la domination tsariste jusqu'à la révolution de 1905 et les premières élections au suffrage universel. Quant à l'immense masse russe, elle n'a formé en somme un véritable État pendant longtemps qu'en Moscovie et ce n'est que depuis Pierre le Grand qu'elle a vraiment eu une constitution monarchique, un esprit, et s'est étendue aux frontières de la civilisation et de la race grand-russienne. Les Albanais sont dans un stade de civilisation toujours très primitif, plus primitif certes que les Indo-Européens au moment de leur entrée dans l'histoire. Donc l'Est slave et hellène ou mixte de l'Europe est entièrement peuplé de nations jeunes, ou imparfaites, ou de sociétés de forme inférieure à celle-là.

L'Ouest de l'Europe est au contraire l'empire des nations. Là, toutes les nations héritières du droit romain ont gardé le souvenir de ce qu'était le citoyen romain, et la renaissance du droit romain au XIIe siècle, même en pays germaniques et anglo-saxons, fut un coup décisif dans cette voie. Mais d'autre part, les grands groupes sociaux qui formèrent les masses germaniques, franques, anglo-saxonnes, avaient évolué, et le *mâl*¹ germanique était sûrement, et surtout en pays scandinave, une forme de la vie politique de sociétés déjà importantes.

Nos nations européennes sont le produit, comme l'est notre droit français tout entier, d'une évolution à partir d'un mélange d'éléments germaniques et romains. Les nations slaves ont été en somme créées à leur image. L'essentiel du droit public a été donné par Rome, par l'Angleterre et la France, puis par trois révolutions : d'Angleterre, des États-Unis et de la France ; mais de nombreux éléments ont été formés par les petites nations également constituées dès le XVIe siècle et ce n'est pas un hasard si le premier théoricien du droit des nations a été un Hollandais, Grotius.

On peut assez facilement les ranger historiquement. Ont été des nations, ou ont disparu, ou subsistent comme telles en 1914 : Rome, qui disparaît au VIe siècle, la France et l'Angleterre qui se constituent à peu près au XIe, la Suisse les Pays-Bas, les royaumes scandinaves au XIIIe et au XIVe, la Castille et l'Aragon au XIVe ; la Hongrie, la Bohême s'unissent vers cette époque pour disparaître, la première au début de la guerre de Trente Ans, la deuxième sous Marie-Thérèse ; la Pologne au XVe pour disparaître au XVIIIe. La Russie, aux XVIIe et XVIIIe siècles, avec Pierre le Grand, s'étend de la Moscovie jusqu'à englober la masse russe. Au XVIIIe siècle, les États-Unis ; au XIXe, la Belgique, la Grèce, l'Italie ; puis au Congrès de Berlin se forme le petit noyau des unités serbe, bulgare, roumaine, que seules les guerres balkaniques et la Grande Guerre constituent en nations. Cependant, l'émancipation successive des colonies portugaises et espagnoles de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale fondèrent ces États qui tendent tous, dès l'origine, par leur forme démocratique et par leur fond de droit public, vers l'organisation nationale, mais dans un petit nombre, Argentine, Chili et Brésil, ont dépassé les stades de la tyrannie, de l'oligarchie et des formes primitives de l'État. Cependant, au Japon, se constitue une nation, une nouvelle forme de vie politique que nous voudrions qualifier, mais si mal connue que nous hésitons à le faire. Il est évident, en effet, que le Japon a évolué très vite, en soixante ans, sous l'influence de l'idée nationale éveillée par l'expédition du Commodore Perry, mais qui garde encore tous ses caractères les plus primitifs d'empire religieux et d'organisation féodale, à côté d'une des plus remarquables

¹ Tel quel dans le texte [JMT]

intégrations qui se connaissent. La Chine, depuis la révolution contre la dynastie mandchoue, malgré l'anarchie qui semble diviser la république, est en train d'évoluer très vite. Ces grandes masses fortes, fécondes, de vieille civilisation, de langue et de littérature raffinées, enrichissant rapidement, créeront sans doute des institutions à elles, originales, qu'il serait imprudent de prévoir et de vouloir faire rentrer dans les cadres d'une généalogie de types sociaux spécifiquement et typiquement européens.

Ceci posé, quels sont les caractères principaux de ces sociétés qui sont évidemment elles-mêmes d'un type plus ou moins achevé, et sur la hiérarchie et la classification desquelles nous reviendrons ?

D'abord, il ne peut y avoir nation sans qu'il y ait une certaine intégration de la société, c'est-à-dire qu'elle doit avoir aboli toute segmentation par clans, cité, tribus, royaumes, domaines féodaux. Le royaume de France ou celui d'Angleterre pouvait être compatible avec la féodalité, et cependant on sait combien de fois les divisions, surtout celles l'héritage royal, les mirent en péril. Les nations française ou anglaise ont, au contraire, avec ou sans les rois, effacé ces anarchies, ces souverainetés. De même on peut lire dans Cavaignac la remarquable histoire des rois de Prusse et celle de leur victoire, à leur profit et à celui du peuple prussien, contre les nobles réduits à la hiérarchie militaire et bureaucratique. Cette intégration est telle dans les nations d'un type naturellement achevé, qu'il n'existe pour ainsi dire pas d'intermédiaire entre la nation et le citoyen, que toute espèce de sous-groupe a pour ainsi dire disparu, que la toute-puissance de l'individu dans la société et de la société sur l'individu s'exerçant sans frein et sans rouage, a quelque chose de déréglé, et que la question se pose de la reconstitution des sous-groupes, sous une autre forme que le clan ou gouvernement local souverain, mais enfin celle d'un sectionnement.

Cette société intégrée l'est à l'intérieur de frontières bien délimitées ; elle ne comporte pas de marches indépendantes, d'enclaves ni de zones d'influence étrangères. Elle est même particulièrement sensible à tout ce qui concerne son centre national ; elle l'est tout autant au centre qu'aux limites extrêmes, ce qu'exprime le droit du drapeau, l'extra-territorialité des bateaux de guerre, toutes créations de droit international au Moyen Âge et au début des temps modernes. Elle n'a rien de cette insensibilité qui fait qu'une société se laisse amputer, dépecer, diviser, gouverner ou battre à ses frontières. Elle ne désire même pas s'étendre, et seules les classes représentantes des formes antérieures de l'État poussent à ce qu'on nomme - et nous adoptons cette nomenclature parce qu'elle coïncide avec la nôtre - l'impérialisme. Les grandes démocraties ou États ont toujours été pacifiques et même le traité de Versailles exprime leur volonté de rester dans leurs frontières. Les appétits de conquête, de domination violente sur d'autres peuples sont au

contraire actuellement l'apanage de toutes les jeunes sociétés mal assises et qui s'essaient à la vie nationale, qui sont écloses de la guerre, et que leur dynastie d'origine germanique ou leurs traditions de fraîche date encore empreintes des traditions de l'État de Police, autrichien ou russe, entraînent dans la voie qui fut fatale à la Russie et à l'Autriche. Même au sein des grandes puissances, la plus jeune nation, l'Italie, est aussi la plus impérialiste, et celle dans laquelle il n'y a aucun vestige du passé monarchique, les États-Unis, l'est le moins. La notion d'indépendance se manifeste par la notion de patrie, avec ses conséquences : culte du drapeau, idée des terres irrédimées, préoccupation de frontières militaires sûres, sentiment de revanche en cas de défaite, résistance à toute intervention intérieure, à toute atteinte au droit de souveraineté, à toute intrigue diplomatique, à toute menace militaire. Inutile ici de noter des faits. Ceux de la guerre, en particulier ce qui s'est passé en Serbie et en France, n'ont pas à être analysés ici. L'une des raisons de l'échec des efforts russes est, au contraire, que ces idées n'animèrent pas la grande masse russe que la brutalité tsariste avait laissée inéduquée et que Kerenski ne put enflammer. « La liberté ou la mort », disaient les gens de la Convention ; ce ne fut ni alors ni dernièrement un vain mot. Et, en fait, ce principe fut même celui qui fit résister la force allemande dressée avant tout contre ce qui était, pour tout Allemand de toute race et de toute religion, la barbarie russe.

La deuxième manifestation est économique : il faut la considérer comme également importante. jusqu'à cette paix, et même maintenant, l'unité économique humaine la plus étendue qu'on connaisse, c'est la nation. Le mot allemand *Volkswirtschaft* (économie de la nation) qui désigne cette forme de la vie économique des grandes nations européennes est infiniment plus clair que les mots d'Économie sociale ou Économie politique qu'on emploie en France où les sciences dites politiques et sociales sont d'ailleurs bien moins développées. La forme nationale de la vie économique est un phénomène récent. Il a commencé à être entrevu en France par l'admirable Bodin dès le XVI^e siècle. Mais il n'y fut un fait que lors de la disparition avec Turgot des douanes intérieures (et on sait que la France est le dernier pays où subsiste encore cette survivance de l'ancienne économie des villes : l'octroi). L'Angleterre et surtout l'Écosse, avait précédé la France dans ce mouvement, et c'est même à ce fait que l'on doit sans doute l'apparition des doctrines d'Adam Smith. De même, ce ne sont pas seulement les lointaines conséquences politiques de la Réforme, c'est le développement économique des États allemands qui fit l'unité allemande ; ce n'est pas un hasard si la notion de l'Économie nationale (*Nationalökonomie*) apparaît avec von Liszt peu après que la notion de la Nation allemande se fut clarifiée dans l'esprit de Fichte et dès 1813. Ce fut moins un hasard encore si l'unité allemande débute par un

Zollverein. Ici tout s'accorde; le développement du droit public est en effet fonction de l'état économique de la société, et inversement : le processus qui a formé les nations était à la fois économique d'une part, de l'autre moral et juridique. Il fallait que l'idée de nation fût présente à la masse française et allemande pour qu'elles se donnassent une unité économique ; il fallait réciproquement que l'unité économique fût une nécessité matérielle pour prévaloir sur les intérêts établis dans les économies fermées des villes, des petits États et des provinces... Non seulement c'est l'histoire moderne qui est résumée ici, mais encore l'histoire économique générale de l'humanité. Il faut lire encore le beau livre de Bûcher, déjà vieux, et à propos duquel on peut faire bien des réserves, mais rien de mieux n'a été écrit sur les fonctions et sur les successions des formes générales de la vie économique. Bûcher classe ces formes en trois phases : celle de l'économie fermée (du clan et de la famille); celle de l'économie urbaine; celle de l'économie nationale. Il y eut un temps, en effet, où les hommes ne produisaient guère que pour leur famille et leur village, et cette forme d'économie est encore fort généralisée ; un autre temps qui date de la formation et de la multiplication des villes et de l'invention de la monnaie proprement dite, où les hommes commercèrent ; ils produisirent plus largement, mais toujours au profit de petits groupes, cités et petits États. Et enfin de vastes systèmes d'échanges interurbains et ruraux et les débuts du commerce et de la production internationaux changèrent les besoins et les moyens de peuples qui présentent un volume et une densité de plus en plus grands. Nous verrons plus loin que ce processus de nationalisation des phénomènes économiques est loin d'être achevé. Mais pour le moment considérons l'Europe (et l'Amérique du Nord) d'avant ou d'après-guerre. Elle était - elle est encore malgré tout - composée d'États relativement indépendants les uns des autres, dont le protectionnisme, les monnaies nationales, les emprunts et les changes nationaux exprimaient à la fois la volonté et la force de se suffire, et cette notion, inhérente à la monnaie, que l'ensemble des citoyens d'un État forme une unité où l'on a même croyance dans le crédit national, un crédit auquel les autres pays font confiance dans la même mesure où ils ont confiance dans cette unité. La coïncidence du nationalisme et du protectionnisme, l'idée que l'économie nationale doive être fermée n'est qu'une forme, sans doute pathologique, mais sûrement fréquente, et fort naturelle, une simple exagération du phénomène normal qui, naturellement, unifie économiquement les membres d'une même nation, sans distinction de classe ou d'origine. Même nous verrons que toutes les conceptions de l'internationalisme économique le

plus avancé supposent au fond cette unité nationale et cette rivalité d'intérêts entre nations.

Mais cette unité politique, c'est-à-dire militaire, administrative et juridique, d'une part, économique de l'autre, et surtout cette volonté générale, consciente, constante, de la créer et de la transmettre à tous, n'a été rendue possible que par

une série de phénomènes considérables qui ont unifié à la suite, ou parallèlement, ou préalablement, les autres phénomènes sociaux. Une nation digne de ce nom a sa civilisation, esthétique, morale et matérielle, et presque toujours sa langue. Elle a sa mentalité, sa sensibilité, sa moralité, sa volonté, sa forme de progrès, et tous les citoyens qui la composent participent en somme à *l'Idée* qui la mène.

Chose curieuse, l'accroissement considérable, dans les deux siècles précédents, du nombre, de la force et de la grandeur des nations, a abouti non pas à une uniformisation de la civilisation, mais, à certains points de vue, à une individuation de plus en plus profonde des nations et des nationalités. En Europe, au Moyen Âge et jusqu'au XVIIIe siècle dans les Universités, le latin était le seul véhicule de la pensée lorsque l'Eglise était le principal dépositaire des arts et des sciences ; seuls de barbares folklores singularisaient les peuples, tandis que les élites vivaient dans une atmosphère uniformément chrétienne. Aujourd'hui, au contraire, quelle que soit la perméabilité de notre civilisation occidentale, le poids, l'intensité et la qualité de chacune sont devenus tels que chaque membre de chaque nation ne peut même plus les concentrer en soi, et est à peine instruit des principaux éléments de son histoire, de son art, de sa politique, de son droit, de ses intérêts, et que même les efforts nombreux consacrés à l'éducation secondaire n'arrivent pas à faire du jeune *bourgeois* (Bürger, citoyen) français ou allemand, et, à plus forte raison, anglais, l'« honnête homme », [mots en grec dans le texte], le *vir*, qu'on était bien plus facilement en Grèce antique, à Rome, au XVIIe siècle français. L'individuation de l'Allemagne au XVIIIe et au XIXe siècles, celle de la France depuis le XIVe celle de l'Italie depuis le XIIIe ont abouti plus ou moins lentement à la formation d'États, et l'Allemagne n'est pas encore complète, l'Italie ne l'est que depuis un an. Mais c'est une vérité évidente que les civilisations en une si longue histoire, et dans des nations si vastes, sont devenues si grandes, si particulières et en même temps si humaines que, d'une part, elles peuvent mieux se suffire - car elles englobent tout l'essentiel du savoir et la sagesse pratique humaine - et, d'autre part, elles peuvent infiniment plus diverger que la civilisation grecque n'a divergé de la romaine. Ajoutons à cela que les conflits nationaux économiques, les rivalités diplomatiques et militaires font exagérer les efforts d'indépendance, les mouvements d'unification, les besoins de repliement, de singularisation, d'opposition même d'une nation à tout ce qui n'est pas elle. La lutte entamée à la fin du XIXe siècle pour diminuer le nombre des mots latins en allemand, les efforts du nationalisme littéraire un peu partout, la remise à la mode du vieux folklore par le romantisme littéraire, musical, etc., ne sont que des manifestations outrancières de cet esprit.

Cette unité locale, morale et juridique est exprimée dans l'esprit collectif, d'une part par l'idée de patrie, d'autre part, par l'idée de citoyen. La notion de patrie symbolise le total des devoirs qu'ont les citoyens vis-à-vis de la nation et de

son sol. La notion de citoyen symbolise le total des droits qu'a le membre de cette nation (civils et politiques, s'entend) en corrélation avec les devoirs qu'il doit y accomplir. Il est inutile de nous étendre longuement sur l'analyse de ces deux idées. Depuis l'Antiquité elle a été faite et refaite, et leur histoire a été tentée par nombre de philosophes, d'orateurs et d'historiens. Les plus magnifiques documents abondent. Le discours de Périclès chez Thucydide, et la Prosopopée des lois du *Crilon*, et le *Panegyrique* d'Isocrate, et tout le *Contiones* romain, et les Encyclopédistes, à la suite des grands libéraux anglais, de Locke, et tous les républicains des États-Unis, de la Législative et de la Convention, et tous les hommes du réveil germanique, Fichte, Arndt et les autres, et ceux du Risorgimento, et les Décembristes russes, tous ont traduit en mots et en actes les idées qui servent de fond et de modèle à l'humanité depuis qu'il y a eu des cités, et que l'idée d'un droit élargi de la Cité à la Nation s'est fait jour. Il est préférable de marquer le fait important et moins connu qu'est la corrélation des deux idées - patrie et citoyen. Déjà les cités antiques, même non démocratiques, reconnaissaient qu'il n'y avait pas cité là où il n'y avait pas de citoyen. Déjà, si Rome fut la terre du patriotisme, elle fut aussi celle du civisme, et la fondatrice des droits du citoyen : *Civis Romanus sum !* Cependant c'est aux États de l'Europe de la fin du Moyen Âge qu'était réservé de fonder la doctrine que le citoyen était non plus celui d'une cité mais celui d'une nation, et qu'il n'y avait nation que là où le citoyen participait par délégation parlementaire à l'administration de l'État. Et ce furent les deux premières grandes républiques du monde occidental, celle des États-Unis et celle de la France révolutionnaire, qui firent passer la doctrine, de complémentaire, de pratique, ou d'idéale qu'elle était en Angleterre depuis Cromwell, à la dignité de doctrine fondamentale et exclusive de la vie politique - car ces deux notions de patrie et de citoyen ne sont, au fond, qu'une seule et même institution, une seule et même règle de morale pratique et idéale, et, en réalité, un seul et même fait capital et qui donne à la république moderne toute son originalité et toute sa nouveauté et sa dignité morale incomparable. Celle-ci est devenue consciente, réfléchie. L'individu - tout individu - est né à la vie politique. Le citoyen participe à l'élaboration des lois, aux progrès de la religion, des sciences, des beaux-arts. Il n'est plus un conscrit du roi, mais un volontaire ou un soldat de la République et d'un libre pays. Et la société tout entière est devenue à quelque degré l'État, le corps politique souverain ; c'est la totalité des citoyens. C'est précisément ce qu'on appelle la Nation, cette chose que l'Anglais s'imagine avoir été créée par la Grande Charte, et qui fut réellement créée aux États-Unis en 1777 par le Congrès de Richmond, et au Champ-de-Mars lors de la journée de la Fédération. Même ces sortes de rituels du pacte, imitation des théories du Contrat social, sont l'expression voulue de cette idée que la Nation, ce sont les citoyens animés d'un *consensus*. Et inversement ces théories du Contrat général qui sont à la base des droits et des théories anglaise ou suisse ou française et l'expression de cette valeur du contrat, cette doctrine de la volonté générale et de l'origine populaire de la loi,

sont simplement la traduction philosophique d'un état de fait. Les philosophes généralisèrent dans le passé et dans le futur un état conçu comme originel et comme souhaitable, mais dont, en fait, Hobbes, Locke et les radicaux, et Montesquieu voyaient l'exemple fonctionner en Angleterre, et dont Rousseau apportait le modèle de Genève. L'idée-force de nation s'est hypostasiée en termes patriotiques et civiques, métaphysiques et juridiques. Mais elle est l'œuvre spontanée de générations qui ont étendu au peuple, par le moyen du système de la délégation populaire et parlementaire, le partage de la souveraineté et de la direction.

On est arrivé à l'idée, totalement étrangère à l'ancien régime, qu'un individu ne pouvait servir que sa patrie. La morale publique est devenue, même en des pays aussi informes que la Russie, fort chatouilleuse sur les rapports des hommes publics avec l'étranger, même allié. Tout, dans une nation moderne, individualise et uniformise ses membres. Elle est homogène comme un clan primitif et supposée composée de citoyens égaux. Elle se symbolise par son drapeau, comme lui avait son totem ; elle a son culte, la Patrie, comme lui avait celui des ancêtres animaux-dieux. Comme une tribu primitive elle a son dialecte élevé à la dignité d'une langue, elle a un droit intérieur opposé au droit international. Comme le clan, à la façon d'une vendetta, elle exige des compensations comme celle que la France exigea pour le meurtre du sergent Mannheim. De l'étranger qui comparait devant ses tribunaux, elle réclame la caution *judicatum solvi*. Elle a sa monnaie, son change, son crédit ; elle a ses douanes, ses frontières et ses colonies, qu'elle prétend en général être seule à exploiter et qu'elle est toujours seule à gouverner « L'individuation va jusqu'à se marquer dans deux ordres de phénomènes avec lesquels on pourrait croire qu'elle était incompatible : dans la mentalité et dans la race, dans les formes supérieures de la vie intellectuelle et dans les formes profondes de la vie biologique. La pensée qu'une langue, riche de traditions, d'allusions, de finesse, et de syntaxe complexe, une littérature abondante, continue, diverse, des siècles de lecture, d'écriture, d'éducation et, surtout depuis cinquante années, de presse quotidienne, ont universalisé à un degré inconnu des plus hautes civilisations antiques et modernes. Tout cela fait que la démarche même d'un Français ressemble moins à la démarche d'un Anglais, que la démarche d'un Algonquin à celle d'un Indien de Californie. Et cela fait aussi que les méthodes de pensée et les façons de sentir d'un Italien sont infiniment plus séparées de celles d'un Espagnol - bien que tous deux soient de civilisation unique, que ne le sont les morales et les imaginations populaires dont l'extraordinaire uniformité dans le monde exprime l'unité de la mentalité humaine primitive.

Cette individuation dans la formation des nations est, en effet, un phénomène sociologique considérable, et dont la nouveauté n'est d'ordinaire pas suffisamment sentie. On peut même dire que la sociologie tout entière souffre encore du vice de cette vue erronée. Par une erreur de dialectique des contradictions, comme il en

existe tant dans l'histoire des sciences, elle a alternativement fait considérer toutes les sociétés, même les plus primitives, sous l'aspect de nations modernes, et, à ce titre, les a fait considérer comme plus individuées qu'elles ne sont, et, d'autre part, considérant l'histoire des sociétés comme une, et réduite en somme à celle de la civilisation, a négligé de faire leur part aux individualités surtout nationales, et surtout dans les temps modernes.

jusqu'à nos sociétés, aucun des grands groupes n'était caractéristique d'une société déterminée. Leurs frontières, même celles des langues et celles du droit, n'étaient pas nécessairement celles des tribus et des États qui les pratiquaient. Ils n'étaient qu'exceptionnellement l'objet de ces croyances qui font qu'un peuple s'attache à ses institutions. Le grec et le latin ne forment pas pour les peuples l'objet de ce culte que le français reçoit depuis le XVIIe siècle et l'Académie, que l'allemand reçoit depuis Lessing et Fichte, et l'italien depuis Dante. Dans les nations modernes, au contraire, tous ces signes, que nous avons reconnus comme ne pouvant suffire à définir les limites dans le temps et dans l'espace d'une société, peuvent tous, ou un certain nombre d'entre eux, surtout dans les nations unifiées, être l'objet de cet attrait superstitieux que dans les formes plus primitives seuls le droit et les éléments juridiques de la religion suscitaient.

Une nation moderne croit à sa race. Croyance d'ailleurs fort erronée, surtout en Europe, où toutes les populations connues, sauf peut-être les norroises et quelques slaves, sont évidemment le produit de nombreux et récents croisements. Mais, n'empêche, l'Allemand, surtout depuis les romantiques, s'imagine qu'il existe une race allemande, et Fichte se donna les plus grandes peines pour prouver, à grands coups de linguistique fantaisiste et philosophique, que seuls les Allemands sont un Urstamm en Europe. L'Écossais croit à sa pureté, et Bruckle nous en convaincrait, si cela se pouvait. L'Irlandais en est persuadé. De là l'emploi, si contestable, des notions dites « ethnographiques » en histoire, encore plus contestable en diplomatie. De nombreux Slaves furent dénationalisés - on réclame leurs descendants comme Slaves, et nous voyons de nos jours certains partis bohémiens réclamer les Wendes et les gens de Lusace qui sont pourtant devenus d'authentiques Allemands, le pangermanisme voulait voir sinon le drapeau allemand, tout au moins des droits allemands partout où existait une colonie d'Allemands, même en pays étranger. La race crée la nationalité dans un bon nombre d'esprits. Ainsi les juifs sionistes quand ils revendiquent pour leur nationalité des quantités de juifs parfaitement adaptés à leurs pays. Mais tous ces paradoxes et ces paralogismes et ces sophismes de l'intérêt politique sont produits par un fait fondamental qu'ils traduisent : de nouvelles races se forment au sein des nations modernes. Les facilités de migration, de déplacement, l'existence de grands centres urbains où des gens de toute origine se rencontrent, des formes récentes de vie, comme la caserne dans les dernières années de la paix, ou celle

du fonctionnaire que sa carrière promène dans tout un pays, ont commencé à réaliser la fusion des anciennes souches de population dont un grand nombre restaient encore en place. Il s'est formé tout au moins des types physiologiquement, musculairement apparents, sinon ostéologiquement. D'autres nations, produites par des migrations récentes où toutes sortes d'éléments ethniques viennent se fondre, créent en réalité une race nouvelle ; tels ces Australiens avec qui nous eûmes l'honneur de vivre, et qui mélangent en eux les qualités physiques et morales des Anglais, des Écossais et des Irlandais qui s'unissent là-bas comme ils ne s'unissent pas dans les vieux pays. Ce processus est si important qu'une théorie exagérée en a été donnée et que, par réaction contre les données de l'anthropologie, un des ethnologues les plus distingués, M. Boas, a cru pouvoir démontrer que le genre de vie et d'alimentation pouvait transformer la race sans même qu'il y ait eu de croisement. Par des statistiques abondantes il a cru prouver qu'en une génération des Italiens ou des juifs de race pure, transplantés à New York, acquéraient les caractéristiques fondamentales de la race américaine. Les chiffres, critiqués, ne démontrent réellement que l'amélioration de ces rejetons de parents pauvres. Mais ceci est déjà un fait. Et il est certain que les nombreuses mixtures jointes aux progrès énormes faits par la richesse dans des couches de plus en plus grandes créaient des types nouveaux et plus vigoureux et plus beaux d'humanité dans le temps - maintenant plus favorablement jugé - d'avant-guerre. En somme, c'est parce que la nation crée la race qu'on a cru que la race crée la nation. Ceci était simplement une extension au peuple entier des croyances qui jusqu'alors avaient été réservées aux races divines des rois, aux races bénies des nobles, aux castes qui avaient à tenir leur sang pur, et étaient allées jusqu'au mariage entre consanguins pour l'assurer. C'est parce que le dernier des Français ou des Allemands a l'orgueil de sa nation qu'il a fini par avoir celui de sa race.

Ensuite une nation croit à sa langue. Elle fait effort pour la conserver encore plus que pour la faire vivre ; pour la répandre, même artificiellement, encore plus que pour l'enrichir de nouveaux mots ou de nouveaux parlants ; pour la fixer encore plus que pour la perfectionner. Le conservatisme, le prosélytisme, le fanatisme linguistiques sont des faits tout à fait nouveaux qui expriment cette profonde individuation des langues modernes nationales, et, par là même, celle des nations qui les parlent. Une Académie française, sa récente imitation l'Académie britannique - l'intervention de l'État lui-même dans les questions d'orthographe, avec quelle pédanterie et quelle prudence ! - une Alliance française calquée sur le modèle germanique ou panslave - et combien d'autres faits importants sont des nouveautés complètes dans l'histoire des langues : des langues populaires, s'entend, car le purisme a été contemporain de l'écriture, l'archaïsme contemporain des premières traditions, et la superstition concernant les mots et les formules date des origines mêmes du langage. Mais cette supériorité d'un langage étrange, archaïque ou purifié n'était l'objet que des révérences d'une élite ; le peuple, à

côté, y était indifférent, ne participant, sauf en Grèce où l'éducation fut générale, qu'aux reflets de la civilisation, en parlant par ses dialectes, son vocabulaire technique si riche, son vocabulaire moral si pauvre, ses images si simples. C'était là que le langage vivait. Mais il vivait d'une vie naturelle, sans contours ni détours, sans raffinements, avec force et liberté, sans ambition politique, sans croyance à sa supériorité. C'est lorsque les langues de culture devinrent, avec la formation des nations, les langues du peuple, que les sentiments dont elles étaient l'objet s'étendirent au peuple entier. Le beau parler, l'excellence de la langue, la distinction entre gens qui parlent le langage et ceux qui ne le parlent pas sont devenus croyance du peuple ; pour l'Allemand moyen, tout Allemand doit parler cet allemand qu'est le parler haut-saxon devenu successivement langage de la cour, langage de la littérature, langage de la religion avec Luther, de l'armée avec Frédéric, langage de l'Université après *l'Aufklärung*. L'histoire de la langue française est la même, plus ancienne et plus riche en événements parce que les langues d'oc eurent une histoire autrement brillante que les dialectes germaniques. L'imprimerie, on le sait, autrement dit la mise du langage écrit sous les yeux des masses, est ce qui a donné cette primauté aux langues de culture, et étendu les croyances dont elles étaient l'objet aux masses qui se sont mises à les pratiquer, et qui y ont cru, comme y avait cru l'élite qui abandonnait le latin, mais transportait au français, à l'italien et à l'espagnol, à l'anglais et à l'allemand les pédanteries et les superstitions dont elle avait entouré les langues mortes. Le phénomène s'est intensifié et étendu à toute l'Europe moderne. Et il n'est pas terminé. Il s'étend même progressivement à des foules de langues dans le monde, et actuellement l'arabe, le chinois et le japonais passent par les plus graves vicissitudes du fait de leur passage de langues écrites et parlées par des élites, à la fois à langues de culture européenne, et langues nationales que croient devoir et veulent parler correctement des peuples. Mais sans entrer davantage dans les détails de ces faits linguistiques capitaux, venons-en au fait dominant. Le dernier siècle a vu la création de langues nationales par des nationalités qui n'en avaient pas. Les peuples qui n'avaient jamais écrit - ou plutôt jamais écrit avec continuité et intensité une « langue de civilisation » - se sont mis à en constituer une. D'autres sont revenus à des langues anciennes, depuis longtemps oubliées - grec, irlandais, Slovaque, slovène, flamand, finnois (dont le *Kalevala*, la soi-disant épopée, n'est qu'un manuel de folklore). La nationalité a même été souvent précédée par la langue. C'est ainsi que le ruthène n'a qu'une existence politique, due à un choix arbitraire d'un dialecte petit-russien de Galicie, soit par des Russes, pour faire pièce aux Autrichiens de Cisleithanie, soit par ceux-ci pour faire pièce aux Petits-Russiens de Russie et aux Russes, soit par les Ruthènes eux-mêmes pour faire pièce aux Polonais qui les opprimaient en Galicie. On voit une volonté du peuple d'intervenir dans des processus qui jusqu'ici étaient laissés aux variations et aux développements inconscients. Et il serait erroné de croire à un artificialisme particulier. La volonté des pères de voir leurs enfants recevoir dans leur langue maternelle

une éducation complète, voilà ce qu'exprime naturellement cet effort linguistique. Il traduit le besoin des générations unies par une langue de ne pas la défaire, par un bilinguisme comme celui de nos Bretons, Basques ou Alsaciens, ou par l'oubli des dialectes, comme on voit dans nos provinces. La lutte des Flamands pour une Université à Gand, des Ruthènes à Lemberg, des Croates à Agram n'est que l'épisode final de ce nationalisme linguistique de peuples qui veulent donner la couleur de leur langue à la culture européenne, et qui, pour cela se créent, maintiennent et perfectionnent une langue au prix de quels efforts et de quels inconvénients ! Mais si les nationalités se créent ainsi des langues, c'est que, dans les temps modernes, la langue crée sinon la nation, du moins la nationalité. Le développement des grandes littératures scientifiques et morales, avec le tour d'esprit que créent des méthodes identiques d'éducation à une échelle et avec des forces insoupçonnées, arrivent à façonner des esprits nationaux, même hors des limites des États. Les sympathies diverses des Suisses pendant la guerre, Romands favorables à la France et à ses alliés, Alamans sympathiques aux deux empires centraux n'avaient rien d'extraordinaire. Chose plus notable encore : cette coextension de la langue et de la nationalité aboutit à cette revendication encore sourde, mais qui fut toujours latente, de la nation sur ceux qui parlent sa langue. Les débats à la Conférence de la Paix mirent ceci en lumière : les critères linguistiques ont servi d'arguments, le nombre des mots du vocabulaire, de l'onomastique géographique prouvant ceci ou cela en fait d'origine ont fait l'objet de débats. Telle population fut-elle déslavisée, dégermanisée, ou tel ou tel sol fut-il autrefois peuplé de tels ou tels peuples dont la proportion linguistique a changé, c'est une raison suffisante pour revendiquer une frontière, une province dont les habitants n'ont pas le moindre souvenir ou le moindre goût de telle ou telle nationalité. Au fait, les Allemands ne comprennent pas pourquoi les Flamands qui parlent pourtant une autre langue germanique, ne furent pas enchantés de devenir sujets du Reich, et la majorité d'entre eux ne comprend pas encore que les Alsaciens n'aient jamais voulu être des leurs - les panslaves procédèrent de même façon. De même les États ont prétendu imposer la langue de la nation dominante à des populations de langue différente. C'est ce que prétendaient les Russes un peu partout, surtout en Pologne, et les Allemands en Lorraine. Nous venons d'assister au scandale de Denikine rentrant en Ukraine et fermant pendant sa courte apparition les 1200 écoles ukrainiennes ouvertes depuis la Révolution. Que ceci ait été en somme unanimement apprécié comme une faute dénote quels progrès la notion de l'autonomie des peuples a faits depuis la guerre elle-même. La protection des écoles des minorités nationales, dans presque toutes les régions à population mixte, par le Traité de Versailles est un signe du droit d'un peuple à avoir sa langue, et des individualités nationales. Il est seulement regrettable que des exceptions aient été faites à la règle en faveur de l'Italie qui a absorbé sans garantie plusieurs centaines de milliers de Yougoslaves. Si les grandes puissances avaient

bien voulu s'appliquer la même règle qu'aux petites, elle n'aurait rien eu de blasant pour celles-ci.

En troisième lieu, une nation croit à sa civilisation, à ses mœurs, ses arts industriels et ses beaux-arts. Elle a le fétichisme de sa littérature, de sa plastique, de sa science, de sa technique, de sa morale, de sa tradition, de son caractère en un mot. Elle a presque toujours l'illusion d'être la première du monde. Elle enseigne sa littérature comme si elle était la seule, la science comme si elle seule y avait collaboré, les techniques comme si elle les avait inventées, et son histoire et sa morale comme si elles étaient les meilleures et les plus belles. Il y a là une fatuité naturelle, en partie causée par l'ignorance et le sophisme politique, mais souvent par les nécessités de l'éducation. Les plus petites nations n'y échappent pas. Chaque nation est comme ces villages de notre antiquité et de notre folklore, qui sont convaincus de leur supériorité sur le village voisin et dont les gens se battent avec « les fous » d'en face. Leur public ridiculise le public étranger, comme dans *Monsieur de Pourceaugnac* les Parisiens bafouaient les Limousins. Elles sont les héritières des préjugés des anciens clans, des anciennes tribus, des paroisses et des provinces parce qu'elles sont devenues les unités sociales correspondantes, et sont les individualités qui ont un caractère collectif.

Il serait bien long de décrire tous les faits par lesquels se marque cette nationalisation de la pensée et des arts. On n'attend pas de nous le résumé de thèmes connus des histoires de la littérature, de l'art, des industries, des mœurs et du droit. Ce sont thèmes sur lesquels le XIXe siècle et le début de celui-ci n'ont peut-être que trop insisté au détriment de l'humanisme et par réaction contre l'humanitarisme et le cosmopolitisme maçonniques des siècles précédents ou des classes progressistes des diverses nations. Des théories de l'histoire littéraire comme celle du « milieu » de Taine, appliquées à l'Angleterre et à la France ; des théories comme celle du *Volksgeist* de Hegel ont été appliquées à l'histoire de la civilisation allemande : tout ceci se passe dans le domaine de la critique. Ce qui se passe dans le domaine même des arts et des sciences est peut-être moins marqué, mais beaucoup plus grave. D'une part, il y a un effort conscient pour rester dans la tradition, qui pèse déjà de tout son poids. Des millions d'imitations, de citations, de centons, d'allusions, ont figé les littératures dans des formes nationales souvent insipides. Des rythmes, des canons, des usages ont fixé les danses et les mimiques : des autorités académiques, des conservatoires - bien nommés - ont bridé les inventions. Et l'évolution des arts, des sciences et des idées, au Moyen Âge et pendant la Renaissance - avec l'unité de l'Église et des Universités, malgré les communications difficiles, l'absence de l'imprimerie, de la photographie, des patentes et brevets - avait autrement d'unité et de logique que n'en imprimant au progrès les cahots et les heurts des pensées, des modes d'expression esthétique, les isolements, les préjugés, les haines des nations ; comme le prouvent, par

exemple, la cabale des Français contre Wagner et la stupide vengeance de celui-ci. Jusqu'aux techniques industrielles ont été l'objet de traditions, d'appropriations et d'oppositions nationales. Portugais et Espagnols et Hollandais se réservaient leurs concessions des Indes comme les Phéniciens le secret des Cassitérides ; au XVIII^e siècle, même au XVIII^e, par exemple pour l'invention de la porcelaine, les secrets industriels étaient gardés comme les militaires ; et les Allemands du XIX^e siècle avaient en ces matières, pour surprendre les secrets des autres et garder les leurs, des mœurs dignes des verriers et de la République de Venise. La notion que la nation est propriétaire de ses biens intellectuels et peut impunément piller ceux des autres est tellement forte que ce n'est que tout récemment, par les Conventions de Berne, auxquelles même tous les États n'ont pas adhéré, que les propriétés littéraire, artistique, technique et industrielle, après avoir lentement été reconnues par le droit interne, ont passé dans la sphère du droit international privé.

Même les formes de droit, de vie économique, même l'exploitation effrénée d'un sol ou de populations assujetties ont pu être conçues comme fondant des droits nationaux. On est si persuadé de ce fait que ce qu'on appelle la civilisation est chose nationale qu'on en a fait le fondement de droits territoriaux. Il est presque comique de voir des faits de folklore mal connus, mal étudiés, invoqués devant la Conférence de la Paix comme preuve que telle ou telle nation doit s'étendre ici ou là parce qu'on y retrouve encore telle ou telle forme de maison ou tel ou tel bizarre usage.

Et d'autre part, il y a eu un effort constant, surtout dans les nations de l'Est de l'Europe, pour revenir aux sources populaires, au folklore, aux origines, vraies ou fausses, de la nation. C'est non seulement la langue, mais c'est encore la tradition ancienne qu'on a essayé de reconstituer et de faire revivre, que, quelquefois, on a réussi à faire revivre. Le mouvement partit d'Écosse, et l'on connaît l'étonnante histoire du faux Ossian, de cette littérature gaélique soi-disant retrouvée. Puis ce furent les romantiques et les philologues germaniques, les contes de Grimm et la découverte des *Edda* furent les deux moments décisifs. On crut avoir trouvé la civilisation germanique elle-même. Et la poésie et la musique, wagnérienne surtout, se donnaient mille peines pour s'alimenter à ces origines, pour les faire vivre ; les noms de l'épopée germanique ont tristement fini par être donnés aux tranchées qui devaient être protectrices de l'armée en déroute. Les Finnois et les Slaves suivirent cet exemple. Et Serbes, Croates et Tchèques se sont constitué des littératures de ce genre. La musique russe est intentionnellement folklorique : on connaît les principes des fameux « Quatre ». Les musées d'ethnographie, les retours aux arts nationaux, les modes successives qui se ont emparées d'eux, tout cela, c'est le même fait. Alors que c'est la nation qui fait la tradition, on cherche à reconstituer celle-ci autour de la tradition.

Il est à la fois comique et tragique de voir le développement qu'on a donné, à l'Est de l'Europe, à la notion de civilisation dominante. Nous reviendrons sur ce sujet dans la conclusion de ce chapitre, car il est de la plus haute importance pratique. Mais à ce moment de notre démonstration, il faut noter le fait lui-même. On entend dans le jargon diplomatique, folkloriste, impérialiste, allemand ou slave, dont se servent pangermanistes ou panslaves et autres, par « civilisation dominante » dans une société composite, le caractère qu'a la civilisation du peuple dominant de s'être imposée, et même d'être la seule du pays, Pendant longtemps c'est au nom de ce principe que les Habsbourg régnèrent sur les Slaves et les Hongrois puisque, sous leur sceptre, Allemands en Cisleithanie, Hongrois en Transylvanie tyrannisaient Slaves et Latins. C'est le maintien à tout prix de ces faux droits qui fut, dans l'affaire serbe, l'une des causes et la principale occasion de la Grande Guerre. Et celle-ci a eu tout de même pour résultat de rendre l'application de ces principes plus difficile, sinon absurde. Le fait pour un peuple d'avoir arrêté tout développement matériel et moral d'un autre peuple n'est plus, grâce aux Dieux et aux 14 points, un titre à régner davantage sur cet autre peuple. S'il est vrai qu'en Galicie orientale le seul élément de « culture » soit les Polonais, et que les Ruthènes ou Ukrainiens ne sont que de pauvres paysans, il ne s'ensuit plus que le droit appartienne à cette soi-disant élite, et non pas à la masse. Il n'est plus vrai que la disposition du peuple et de son sol doit appartenir aux nobles propriétaires et aux légistes et bourgeois polonais, aux juifs baptisés Polonais pour la circonstance. Pas plus qu'il n'est vrai que la Bessarabie appropriée par des Russes doit rester russe ou le Baltikum devenir allemand à cause de la prédominance des barons teutons et des juifs partiellement germanisés.

La peine d'un peuple à souffrir une autre civilisation que la sienne, sa résistance de tous les jours, ses efforts, héroïques souvent, pour se créer une morale, une tradition, un enseignement -ce sont des faits modernes, notables, louables et relativement fréquents. Un peuple veut avoir ses commerçants, ses légistes, ses banquiers, ses maîtres, ses journaux, son art. C'est le signe du besoin de la vraie indépendance, de la totale liberté nationale à laquelle aspirent tant de populations jusqu'ici dénuées de ces biens. Il n'est pas à croire que cette situation va changer. De nombreuses couches de population jusqu'ici dominées sont justement en train de s'enrichir, par rapport aux races blanches conquérantes épuisées par la guerre. Elles vont tenter de s'émanciper, de se libérer, de se créer leurs civilisations. L'exemple du Japon qui a su garder tout de son passé et acquérir tous les avantages de la civilisation moderne sera contagieux et suivi dans toute l'Asie. La lutte entre des nationalismes et des impérialismes n'est pas finie. La popularisation des civilisations n'est pas encore finie non plus, ni leur individuation. Il reste encore à réformer bien des caractères nationaux dans le sang, la lutte, l'effort, le temps. Le travail d'individuation des vieilles nations se poursuit. C'est désespérément que

l'Allemagne appelle l'Autriche, et que celle-ci tend vers la patrie unique. Elles se singularisent, elles se séparent, en un mot, elles se créent un caractère collectif.

Ici nous employons à dessein le mot caractère dans son sens psychologique. Un caractère, c'est l'ensemble intégré des diverses facultés d'un individu, les uns étant plus ou moins sensibles, les autres plus ou moins intelligents, ou volontaires ; les uns plus ou moins bruts ou vifs, forts ou faibles, les uns personnels, d'autres dépourvus de toute personnalité. Or, chose remarquable, le développement des nations, la formation surtout des grandes nations ont abouti, non pas à la destruction des caractères collectifs, mais à leur accentuation. Le siècle dernier a vu la naissance d'un nouveau genre de littérature. A l'étude des caractères individuels, classique depuis Théophraste et Mandeville et La Bruyère, s'ajoute celle du caractère des peuples. De là les innombrables psychologies du peuple français, du peuple anglais, etc. On trouverait dans Montesquieu, et dans Voltaire, et dans Kant l'origine de ces études qui ont si heureusement fixé d'avance tant de documents pour la sociologie, encore à développer sur ce point. Mais ceci n'est que la manifestation littéraire d'un fait : la formation consciente des caractères nationaux. jusqu'à des époques récentes les caractères des sociétés étaient plutôt l'œuvre inconsciente des générations et des circonstances où elles s'étaient trouvées, intérieures et extérieures. De plus la division normale [?] de toutes les sociétés qui comblent le gouffre entre la forme primitive des sociétés à clans amorphes, à égalitarisme primitif, et les nôtres à égalitarisme théorique, en *gens* et *populus*, *eupatrides* et [mot en grec dans le texte], *Pöbel* et *Nation*, réservent à des élites toujours cosmopolites... [lacune].

Les uns en restent à leur vieux folklore, les autres, épris d'une civilisation toujours plus raffinée, extranationale naturellement ; jusqu'à Rome, latine au Moyen Âge, humaniste plus tard, anglo-mane, gallomane, spaniolisante, italianiste plus tard. Ce n'est que dans les cités grecques, et en Judée (nous la distinguons du reste d'Israël), lors du développement de la synagogue et de la Communauté des pauvres, que l'idée de l'éducation totale du peuple tout entier s'est fait jour, contre les grands. Thucydide nous parle de Mycalessos, petite cité béotienne dont les Thraces, lors de la guerre du Péloponnèse, massacrèrent les enfants qu'ils trouvèrent tous rassemblés à l'école. Cette idée de l'instruction obligatoire ne vivait que chez les juifs et dans les cités grecques devenues des municipes latins. Elle survient avec des éclipses dans l'Église (le catéchisme), puis la Réforme. Mais elle était alors, comme chez les juifs, entièrement religieuse, C'est en Suisse et en Allemagne, en pays protestant, que se forma l'idée d'une instruction qui fût, en même temps, religieuse et nationale. Au même moment les Encyclopédistes et la Révolution française, les radicaux anglais et surtout l'Écosse presbytérienne, les Quakers et la nouvelle République des États-Unis revinrent à la notion que le citoyen de la nation devait être instruit et éduqué par elle. Le jour où a été fondée

l'instruction publique et obligatoire, où l'État, la nation, légifèrent efficacement et généralement en cette matière, ce jour-là le caractère collectif de la nation, jusque-là inconscient, est devenu l'objet d'un effort de progrès.

En somme une nation complète est une société intégrée suffisamment, à pouvoir central démocratique à quelque degré, ayant en tous cas la notion de souveraineté nationale et dont, en général, les frontières sont celles d'une race, d'une civilisation, d'une langue, d'une morale, en un mot d'un caractère national. Quelques éléments de ceci peuvent manquer ; la démocratie manquait en partie à l'Allemagne, à la Hongrie, totalement à la Russie ; l'unité de langue manque à la Belgique, à la Suisse ; l'intégration manque à la Grande-Bretagne (*Home Rule* écossais). Mais dans les nations achevées tout ceci coïncide. Ces coïncidences sont rares, elles n'en sont que plus notables, et, si l'on nous permet de juger, plus belles. Car il est possible de juger, même sans préjugés politiques, des sociétés comme des animaux ou des plantes.

Les phénomènes internationaux

[Retour à la table des matières](#)

Les nations, pas plus que les sociétés de tout type, ne sont pas seules au monde. Si elles ont ou non réglé leurs rapports avec les autres sociétés est un des faits dominants de leur vie, et qui doit être analysé. Certes on en peut concevoir de fermées et se suffisant à elles-mêmes. Des populations d'îles lointaines du Pacifique ont pu donner cette illusion aux premiers navigateurs européens qui les abordèrent, à un romancier comme Stevenson, à un ethnologue romanesque comme B. Thomson. D'autre part, de vastes sociétés s'étendant sur des continents, jouissant des climats et des sols les plus divers comme les États-Unis ou la Russie, pourront à la rigueur, un jour, marquer un degré d'autonomie et d'indépendance économiques extraordinaires et se désintéresser sans peine de tout ce qui n'est pas elles-mêmes - ce que font, en réalité, les États-Unis en ce moment même. Mais historiquement, et aujourd'hui, en fait, moins que jamais, les sociétés n'ont été formées les unes sans les autres. Leur interdépendance est encore accrue par ce phénomène de leur vie de relation qu'est la guerre. Le problème de cette vie de relation est donc posé au premier plan. Cette étude et celle de quelques

conclusions pratiques qui en découlent sont l'objet du présent chapitre : elles seront nécessairement sommaires.

Nous ne sommes pas ici sur un terrain aussi bien défriché par la sociologie que les origines de la famille ou les formes nouvelles de l'économie. La guerre est mal connue, les formes de la paix le sont encore moins, et seuls le droit international public et privé commencent à être connus dans leur histoire à partir du Moyen Âge. Mais ce ne sont pas là les seuls phénomènes intersociaux. L'histoire des civilisations et des langues est à refaire de ce point de vue et ce n'est que récemment que ce genre d'études s'est fait jour dans la méthode de l'ethnologie et la linguistique. On sait un peu mieux les migrations des phénomènes religieux, des contes et des symboles en particulier, et l'expansion des grandes religions dites universalistes. L'ensemble de tous ces faits est encore plus mal connu. Il n'est guère que les travaux des anthropogéographes qu'on peut utiliser immédiatement. Ils se cantonnent en somme sur le terrain des conditions géographiques des rapports entre sociétés. On sera peut-être surpris de ne pas trouver ici une histoire de l'internationalisme et des doctrines. C'est - il faut le rappeler - que le problème est non pas celui des idées, mais des faits, et que les idées ne nous intéressent que comme faits ou correspondant aux faits. Or s'il est un domaine de l'anticipation et du romanesque, c'est bien celui des théories pacifistes et internationalistes, de telle sorte que nous n'aurons à les considérer qu'exceptionnellement, comme des symptômes ou des forces, et cela à condition qu'elles aient correspondu à des états sociaux déterminés ou soient entrées du moins à des moments déterminés dans l'histoire.

Mais les lacunes de notre science ne doivent pas nous empêcher - après avoir marqué l'inconnu - de dire le connu, et de dresser une sorte d'atlas géographique et historique sommaire des rapports entre les sociétés. On s'étonnera peut-être de la longueur du détour et qu'il nous faille ainsi remonter au déluge. Mais il faut qu'on sente ainsi que les relations entre les nations modernes, les grandes nations en particulier, ne sont qu'un cas des relations entre Sociétés. Il faut ensuite qu'on voie en quoi l'apparition de ces nouvelles formes de la vie sociale a commandé de nouvelles relations. Enfin il faut faire percevoir que le problème est permanent. Ce n'est qu'une importance relative qu'ont les questions d'aujourd'hui ; elles ne sont, à vrai dire, passionnantes que pour nous à cette génération qui aurons vécu ces moments. Cette attitude scientifique, ce retrait - de haut et de flanc - de notre observation, vont nous permettre de traiter sans passion, avec sérénité et indépendance, les questions les plus brûlantes d'aujourd'hui, et d'envisager dans toute sa généralité le problème pratique actuel de la politique et de la morale internationales.

Deux observations préalables

[Retour à la table des matières](#)

D'abord nous sommes ici sur un terrain nouveau et en présence de phénomènes d'un ordre différent de celui des faits que nous venons d'étudier. Les faits internationaux - nous devrions dire constamment intersociaux - ne sont pas correspondants à des groupes sociaux limites, sauf exceptions à cette règle lorsqu'il y a reconnaissance officielle par les lois du pays. Ils sont entièrement de l'ordre physiologique, même lorsqu'ils aboutissent à des altérations démographiques des sociétés comme dans le cas de la guerre - si radicales qu'elles peuvent aller jusqu'à la suppression totale. On peut les comparer aux phénomènes de la vie de relation animale. Une société, c'est un individu, les autres sociétés sont d'autres individus. Entre elles il n'est pas possible - tant qu'elles restent individualisées - de constituer une individualité supérieure. Cette observation de fait et de bon sens est généralement perdue de vue par les utopistes. Mais inversement les sociétés ne sont pas des individualités irréductibles, et les synoecismes sont, on l'a vu, la règle. C'est ce processus qui est l'origine des grandes nations. Cette possibilité pour les sociétés de fusionner est, en général, méprisée par les conservateurs des sociétés de leur temps.

Et nous dirons :

L'internationalisme est entièrement un phénomène de l'ordre idéal ; mais, par contre, la formation de groupes de plus en plus vastes, absorbant des nombres de plus en plus considérables de grandes et de petites sociétés est une des lois les mieux constatées de l'histoire. De telle sorte qu'il n'y a aucune limite à faire *a priori* à ce processus, et que nous n'avons en réalité qu'à montrer à quel point de cette évolution l'humanité est parvenue aujourd'hui.

Deuxième observation : Les phénomènes internationaux sont, comme ont été autrefois, avant les nations, les phénomènes nationaux, de plus en plus nombreux et plus importants. C'est-à-dire qu'il est de toute évidence que, s'ils ont existé de tout temps comme nous l'avons vu à propos de la notion de civilisation, ils ont pris dans les derniers millénaires de l'histoire une force et une fréquence croissantes. Les commerces plus étendus, les échanges plus vastes et plus complets, les emprunts plus rapides d'idées et de modes, les grandes vagues de mouvements religieux et moraux, l'imitation de plus en plus consciente d'institutions et de

régimes économiques et juridiques ; enfin et surtout, la connaissance croissante et plus approfondie des littératures et des langues qui en est la conséquence, ont amené les grandes et petites nations, et même dès aujourd'hui les sociétés les plus arriérées du monde, à un état de perméation et de dépendance mutuelle croissante. De telle sorte que, si la formation de groupes sociaux plus vastes que nos grandes nations est encore entièrement du domaine de l'idée, et de l'idéal, par contre, l'importance et la conscience des phénomènes de relation entre les nations et les sociétés de tout ordre se sont accrues à des degrés imprévus, même depuis la guerre. Et par conséquent des conditions extrêmement nombreuses sont données pour que la solution pratique d'un problème pratique devienne, sinon possible immédiatement, du moins concevable.

Les phénomènes de la vie de relation peuvent se diviser en trois groupes : 1° Phénomènes d'emprunt, ou de civilisation ; 2° Phénomènes démographiques ; 3° Phénomènes de relation générale.

Cette classification distingue les contacts entre sociétés suivant qu'ils comportent des relations limitées à un point de la vie sociale, ou à des groupes sociaux limités, segmentaux, ou impliquant la vie totale des sociétés mise en rapport. Elle a l'avantage de suivre des critères précis, et en nous permettant une revue assez complète de faits, d'en montrer bien la diversité et la dimension. Elle n'a qu'un inconvénient, capital il est vrai, c'est de ne pas faire sentir suffisamment, et la connexion de ces faits, et leur caractère éminemment physiologique, et surtout leur importance au point de vue historique, car ce sont eux qui expliquent, non pas simplement les rapports entre sociétés, mais encore très souvent les altérations considérables à l'intérieur des sociétés elles-mêmes dans leur structure, leur régime, leurs mœurs, leur langue, leur art, et leurs institutions.

En effet, par exemple, si une masse sociale adopte, par suite des exigences du marché, une certaine forme de vie industrielle jusque-là étrangère, celle-ci est nécessairement cause de modifications importantes dans les conditions générales de sa vie et de son droit, comme nous voyons de nos jours, au Japon et dans l'Empire des Indes où l'introduction du capitalisme aboutit à des variations gigantesques dans l'ensemble de la machinerie sociale. Mais nous passons outre à cet inconvénient grave, car ceci n'est pas notre sujet, nous n'avons pas ici à démontrer comment la vie de relation agit sur le nombre et le fonctionnement des sociétés, mais à la décrire sommairement. Cette réserve doit pourtant être bien en vue dans tout ce qui va suivre ; car il faut bien se souvenir que les sociétés, comme toutes choses naturelles, ne changent réellement que si leur milieu change, et n'ont en elles-mêmes que des forces relatives d'altération.

Les sociologues - au contraire des historiens qui sur ce point ont toujours mieux décrit la réalité - n'ont que trop attribué aux groupes sociaux une vertu interne d'évolution, et n'ont que trop isolé les phénomènes sociaux des diverses sociétés. Il est temps de bien faire pénétrer dans la science sociale la notion de ces contingences et de ces détours et de ces arrêts qui sont familiers à l'histoire, et que, seule, l'idée métaphysique d'un progrès uniforme et de lois générales, de genèses autonomes, contredit. Au contraire une sociologie vraiment positive, doit en tenir le plus grand compte, parce que se sont précisément ces relations entre sociétés qui sont explicatives de bien des phénomènes de la vie intérieure des sociétés. C'est en effet une abstraction que de croire que la politique intérieure d'une nation n'est pas conditionnée largement par l'extérieur, et inversement. Seulement, chose remarquable, tandis que les sociétés vivent parmi d'autres sociétés, c'est-à-dire qu'en somme, dans la mesure où il n'est pas physique ou géographique, leur milieu est de même nature et de même ordre qu'elles, les autres organismes, y compris les individualités humaines, vivent dans des milieux qui leur sont totalement hétérogènes : soit qu'il leur soit inférieur, comme le milieu physique, ou supérieur comme le milieu social. Une société qui est déjà un milieu pour les individus qui la composent, vit parmi d'autres sociétés qui sont également des milieux. Donc nous nous exprimerions correctement si nous disions que l'ensemble des conditions internationales, ou mieux, intersociales, de la vie de relation entre sociétés, est un milieu de milieux. Nous ferions bien voir ainsi l'extrême complexité, l'importance du fait, et aussi la difficulté qu'il y a à le décrire avec le langage usuel.

Enfin ce milieu humain qui est une société, et cet ensemble de milieux qui est l'humanité, depuis que la totalité de l'oekoumène est connue, ne sont pas, comme le milieu physique, hors de toute action humaine. De là la notion absurde, mais l'illusion fondée, que l'homme peut changer arbitrairement les sociétés et la volonté intervenir. L'idée a été populaire, elle est une des grandes idées-forces de l'histoire ; elle a inspiré les grands législateurs ; c'est elle qui a mû les grands tyrans, et Alexandre, et César, et Napoléon, et Robespierre, et Lénine, bien que celui-ci fût marxiste.

Cependant, on le verra plus loin à propos de l'individualisme, les milieux humains, à la différence des autres, et parce qu'en fait ils constituent des milieux non seulement biologiques, mais encore psychologiques, sont influencés par les individualités plus qu'aucun autre milieu naturel, s'influencent entre eux, s'altèrent et se détruisent avec des rapidités que ne connaît aucun autre phénomène biologique. De sorte que, pour être complète, on comprend qu'une histoire des sociétés doive être une histoire au sens ordinaire du mot, avec tout le cortège des faits divers comme le nez de Cléopâtre et le cancer de Napoléon.

I. - Civilisation

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire de la civilisation au point de vue qui nous occupe est celle de la circulation entre les sociétés des divers biens et acquis de chacune. Comme nous l'avons dit dans notre étude de la notion de civilisation, et quand nous avons marqué que les sociétés ne se définissent pas par leur civilisation, et comme nous l'avons rappelé à propos de la formation des nations, les sociétés sont en quelque sorte plongées dans un bain de civilisation ; elles vivent d'emprunts ; elles se définissent plutôt par le refus d'emprunt, que par la possibilité d'emprunts. Voyez à ce sujet l'argumentation remarquable de ce roi d'un des royaumes de Chine des Tchéou à ses conseillers et ses grands feudataires qui refusaient de prendre le costume des Huns (Mandchous), et de monter à cheval et non en char, et comment il a la plus grande peine à leur expliquer la différence entre les rites et les coutumes, les arts et la mode. La politesse, les gestes, le baiser même, toutes sortes de choses qui actuellement voyagent et s'imitent, ont précisément été de ces choses connues, présentées et refusées par les sociétés.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'étudier les négations d'emprunt, lesquelles sont une matière de sociologie descriptive, historique, ou mieux psychologique, beaucoup plus typiques de sociétés données et plus explicatives que les emprunts eux-mêmes. Il nous suffit d'avoir indiqué que les collectivités nous bornerons à indiquer quelques faits plus typiques que les autres, et surtout à marquer pour chacune des grandes catégories de faits sociaux le degré de perméabilité que présentent les nations modernes, et le degré d'uniformité qui en est résulte pour la civilisation d'aujourd'hui et celle de demain. Tout ce qui est social et qui n'est pas la constitution même de la société peut être emprunté d'une nation, d'une société à l'autre ; c'est ce que nous allons nous contenter de faire ressortir, car le développement historique a accru singulièrement ce caractère humain des institutions, des arts techniques et esthétiques. De telle sorte que l'on peut parler maintenant de civilisation humaine mondiale, pour employer un mot du jargon moderne, qu'il n'y a pas de raison pour ne pas employer avant que l'Académie française lui ait donné une estampille officielle.

On donne le nom de commerce, et les Latins donnaient avec beaucoup de précision le nom de *commercium*, non seulement aux rapports économiques, mais encore aux rapports de toutes sortes, aux échanges de toute nature entre sociétés,

et aux prestations réciproques de tout genre ; seulement il faut distinguer entre le commerce intrasocial, et le commerce intersocial. L'échange de services et de biens entre les divers éléments, clans, tribus, provinces, classes, entreprises, familles, individus est le fait normal de la vie sociale interne, et la constitue en grande partie. Cependant on se souvient que dans les sociétés polysegmentaires, le commerce entre les clans et tribus est à quelque degré conçu comme un commerce entre groupes étrangers. Ainsi des règles parallèles du droit hébreu et des droits grecs admettaient le mariage, le transfert des biens immeubles à l'intérieur du clan, mais les prohibaient à l'extérieur de la tribu. La limite des échanges a été autrefois curieusement basse, soit par le petit nombre des choses qui s'échangeaient, ou le petit nombre des gens qui y participaient.

Le commerce entre sociétés était plus rare ; plus difficile, presque impossible. Nous verrons au troisième paragraphe pourquoi ; il n'en était que plus grave et plus solennel, surtout quand il était nécessaire. Les choses et les usages filtraient péniblement par les cloisons étanches que les sociétés élevaient entre elles, et par les fissures que, non moins curieusement, ces sociétés y laissaient subsister. Ce n'est que de nos jours que les nations ont cessé relativement de se fermer moralement et matériellement les unes aux autres ; loin de diminuer, elles ont au contraire augmenté la quantité, la possibilité et l'intensité des échanges. En réalité, elles sont aujourd'hui à peu près dans la position où étaient, au début de l'organisation politique et familiale la plus simple, les deux clans exogames, amorphes et affrontés, où furent ensuite les tribus, les villes associées, les petits États avant de devenir des possessions des grands. Tandis que le droit ancien ne reconnaissait pas le *commercium* et le *conubium* des nonnationaux, les nations modernes avaient déjà depuis plusieurs siècles introduit dans leur droit privé et public le *commercium* et le *conubium* avec presque toute l'humanité. Seul le droit japonais fait exception ; il est vrai que pratiquement justice est refusée aux japonais par des nations importantes, des nations anglo-saxonnes. Mais théoriquement le droit des gens était, il y a quelques années, tout à fait contraire à ce vieux code du genre de celui que l'empereur Hadrien fit modifier chez les juifs, et qui ne reconnaissait de droits qu'aux co-nationaux. Et moralement, mentalement, matériellement, les commerces les plus intimes existaient entre les sociétés, et en tout cas entre les individus de toutes les conditions et de toutes les populations.

On peut donc parler de commerce en dehors du cadre de l'économique. Cependant restreignons comme il est d'usage maintenant ce terme à cet emploi, et disons que les relations entre sociétés ont été de tout temps, et avant tout commerciales. On sera peut-être étonné de notre assertion, mais nous ne connaissons pas de société si basse et si primitive, ou si ancienne qu'on se la peut figurer, qui ait été isolée des autres au point de ne pas commercer. Les Australiens commercent, à des longues distances. Chez eux, certaines pierres, écailles, qui

servent déjà de monnaies voyagent même de tribu à tribu. Il existe même des sortes de foires dans le Centre et Sir Baldwin Spencer, le merveilleux observateur des tribus du Centre et du Nord australien vient de nous décrire un curieux système d'échanges intertribaux, tarifés, à l'occasion des rituels funéraires (Hakoutou). Des faits de ce genre se sont sûrement passés en Europe dès la plus ancienne période néolithique ; l'ambre et les cristaux voyageaient déjà. L'Amérique précolombienne, même la plus ancienne, a eu aussi ses amulettes, ses poteries, ses tissus voyageant à de grandes distances, car Il ne faut pas se figurer toutes ces sociétés comme sans civilisation, et la civilisation comme si jeune dans le monde. Les Mélanésiens, par exemple, sont des gens de grande navigation et des commerçants, et qui ont une monnaie. Les Najas aussi. Ce qu'a fait la civilisation au sens vulgaire du mot, c'est régler, multiplier, universaliser le commerce ; le faire passer du troc silencieux exceptionnel ou rituel, au troc libre, du troc à l'achat, de l'achat au marché, du marché colonial ou national au marché mondial, En fait, maintenant les économies nationales sont devenues si peu fermées qu'elles sont toutes fonction, non seulement les unes des autres, mais même, et pour la première fois dans l'histoire, absolue, d'une certaine tonalité du marché mondial, en particulier de celui des métaux précieux, étalons des valeurs. Nous reviendrons sur ce fait en grande partie résultat de la guerre, et plein d'enseignements. On voit simplement ici où il se situe ; il est au maximum d'une courbe dont l'origine coïncide avec celle des sociétés humaines.

II. - Technique

[Retour à la table des matières](#)

Le commerce était à l'origine avant tout celui d'objets magiques et religieux, monnaies ; celui d'objets techniques, et plus rarement d'objets de consommation. Les voyages que faisaient ainsi les instruments, ustensiles, armes, etc., étaient fort grands. Des ateliers produisant telle ou telle catégorie de pointes, de flèches ou de haches, ont fonctionné en Europe préhistorique à des époques infiniment reculées ; et nous pouvons nous figurer à l'aide de documents australiens comment ce commerce fonctionnait, le prestige, souvent magique, qui en résultait pour la tribu détentrice, à la fois des matières premières et de la technique qui les transformait en outils.

Ce côté commercial intersocial de la vie technique s'est développé au point qu'en Russie des Soviets de nos jours, le malheureux paysan, incapable de réparer

ou d'entretenir mieux les instruments aratoires les plus vulgaires qui lui venaient tous de l'étranger, retourne progressivement à l'agriculture la plus primitive.

Mais ceci est moins important que le phénomène d'emprunt et de propagation des techniques. Normalement, à moins d'être dénué de main-d'œuvre, ou de volonté, ou de matières premières, et à moins de préjugés, une société fait tous ses efforts pour adopter et faire siennes les techniques dont elle constate la supériorité. Elle y est souvent contrainte, en particulier en matière militaire, les supériorités d'armement donnant aux sociétés un pouvoir de vie et de mort sur leurs voisins. Mais le plus souvent ce ne sont que questions d'intérêt, de recherche d'une vie meilleure et plus facile. Il n'y a guère eu de contrainte économique de cet ordre que depuis le développement des moyens de communication, maritimes et terrestres, celui des monnaies, et la constitution d'un marché mondial. Sous peine de s'appauvrir indûment, il a fallu qu'une nation se mette au pas, au niveau technique des autres. Mais ce but n'a été poursuivi consciemment qu'à partir du XVI^e siècle, lors des premiers développements du grand commerce et du grand capitalisme, et cela malgré le protectionnisme forcené de l'époque, connût-il le changement comme une lutte entre des États se disputant des secrets d'État pour acquérir la richesse. On peut dire que toutes les grandes civilisations industrielles ont été depuis internationales. L'industrie s'uniformisait, s'égalait, s'étalait, se diversifiait avant la guerre sur le monde entier. Échange des techniques et, par elles, échange intense des produits : l'un rendait l'autre possible, et une industrie mondiale était en train de se créer, rendue possible par un échange mondial de produits et de matières premières.

Le rêve de la « plaine de choux » que ridiculisait Musset était réalisé largement. On ne saurait exagérer, contre les réserves absurdes des littérateurs et des nationalistes, l'importance des emprunts techniques, et le bienfait humain qui en dérivait. L'histoire des industries humaines est proprement l'histoire de la civilisation, et inversement. La propagation et la découverte des arts industriels, voilà ce qui fut, ce qui est le progrès fondamental, et permit l'évolution des sociétés ; c'est-à-dire une vie de plus en plus heureuse des masses de plus en plus grandes sur des sols de plus en plus vastes. C'est elle qui, par le développement des sociétés, a fait le développement de la raison et de la sensibilité, et de la volonté ; c'est elle qui a fait l'homme moderne le plus parfait des animaux. C'est elle qui est le Prométhée du drame antique. Relisons en pensant à elle les magnifiques vers d'Eschyle, et disons que c'est elle qui a fait des hommes, faibles fourmis qui hantaient des antres sans soleil, enfants qui ne voyaient pas ce qu'ils voyaient, n'entendaient pas ce qu'ils entendaient, et qui, toute leur longue vie, brouillaient leurs images avec les fantômes des songes. C'est elle qui égale l'homme et inquiète les dieux ; c'est elle, nul doute à avoir, qui sauvera l'humanité de la crise morale et matérielle où elle se débat. Elle fut sauvée de la misère et du

hasard, et de la bêtise, parce qu'elle eut et propagea des animaux, des plantes domestiques, et a progressivement aménagé à soi) usage le sol lui-même. Elle s'est rendue ainsi maîtresse d'elle-même et de son destin. C'est la science et l'industrie humaine qui est supérieure et non soumise à la fatalité. Elle est le troisième dieu qui en finit avec les dieux, avec les tyrans du ciel et de la terre. Le patrimoine commun de l'humanité, c'est encore plus que la terre et les capitaux, l'art de les faire fructifier et les trésors des produits qui font qu'il y a humanité, et humanité civilisée internationalement.

III. - Esthétique

[Retour à la table des matières](#)

Mais il n'est pas que ces deux ordres de phénomènes économiques et techniques, qui seraient par essence intersociaux. Les phénomènes esthétiques, les beaux-arts le sont également ; et de toute antiquité probablement, du moins si on peut en juger par ce qui se passe de nos jours dans les sociétés les plus primitives. Les Australiens, et nous disons ceci de tous les Australiens, ont un système d'art dramatique, poétique, musical et de danse, qu'on appelle d'un nom emprunté au dialecte de la tribu de Sidney, le *corroboree*. Or ces *corroborees* voyagent à des distances considérables ; des troupes d'acteurs vont les répéter et les enseigner, de tribu en tribu : d'autres viennent les apprendre, et même quelquefois avec une rapidité surprenante, Les contes et les fables ont voyagé ainsi ; et certes, nous ne voudrions pas prendre position dans la querelle entre folkloristes qui voient en tout des emprunts, et folkloristes qui voient en toute similitude la preuve de l'unité de l'esprit humain et du fait que les mêmes causes produisent en lui les mêmes impressions. Mais toutes les formes d'art ont, dans des civilisations parfois diverses, d'énormes extensions. Prenons un bon exemple les instruments de musique, et parmi eux les plus primitifs l'art musical, et la flûte de Pan, où n'ont-ils pas pénétré ? Que n'ont-ils pas véhiculé avec eux, même de mentalité collective ? La notion de la note musicale qui voyage avec eux, quelle importance n'a-t-elle pas dans l'histoire des arts ? Plus tard, la découverte des lois des cordes, fondant la notion d'harmonie, celle des nombres, et tant d'autres, n'a-t-elle pas été un moment décisif dans l'histoire de l'esprit humain, lorsqu'à pareille époque les Grecs autour de Pythagore et les Chinois autour de Confucius parlaient en mêmes termes de la justesse des tons, des unissons et des harmonies de la vie sociale (Li-ki et Philolaos). La raison elle-même que nous disons d'origine collective, ne l'est pas seulement en ce sens qu'elle est seulement l'œuvre des hommes travaillant en

commun et confrontant leurs expériences à l'intérieur d'une société, elle l'est en ce sens qu'à un haut degré, elle est l'œuvre de la collaboration entre des siècles confrontant leurs expériences. Ces emprunts techniques et esthétiques ne vont pas sans véhiculer des idées ; celles-ci se transplantent, fleurissent et se développent et retournent à leur point d'origine ou se retrouvent sous d'autres formes, ou se combinent avec d'autres idées. De telle sorte qu'un contrôle incessant, le choc en retour de ces voyages, ces apports d'éléments étrangers sont précisément le moyen essentiel qu'a eu la raison humaine, la science, de se clarifier, de filtrer les erreurs nationales, d'absorber les bienfaits des autres nations, et de constituer en somme le trésor essentiel de l'humanité, le savoir humain et ses lois. Ce que nous décrivons ici, c'est en Somme l'histoire des sciences dès leur origine dans le monde méditerranéen. Bien que des questions considérables soient loin d'être tranchées à ce propos, on commence à entrevoir comment les Grecs, par l'intermédiaire des gens de l'Asie Mineure, des Phrygiens et des Cariens en particulier, ont su faire leur profit de la géométrie des arpenteurs égyptiens et chaldéens, de l'astronomie des astrologues chaldéens, de l'arithmétique araméenne, comme ils avaient fait leur profit de l'écriture phénicienne, etc. Les recherches sur l'origine de nos sciences n'en sont qu'à leur début. Sans doute des documents nouveaux les renouvelleront. Par exemple l'étude des documents sanscrits les plus anciens, où les formes primitives qui fondaient les sciences dans l'Inde subsistèrent plus longtemps qu'en Grèce. Une astronomie et une médecine en particulier qui sont faites sur les originaux dont partirent précisément les Grecs pour leur donner forme rationnelle. L'une des premières remarques que l'on fit à ce propos est que le serment d'Hippocrate est le même que celui par lequel débute l'Ayurveda de Çankara. Les rites du temple d'Ephèse sont ceux des médecins les plus anciens. S'il eût plu aux cieux que cette mise en commun, humaine, des découvertes de la science fût constante, et ainsi sans barrières nationales, sans oppositions religieuses, sans retour de barbarie, sans meurtres d'Archimède ou de Lavoisier, la science, et la philosophie et la raison seraient infiniment plus développées qu'aujourd'hui. Si tant de traditions précieuses, de manuscrits inappréciables, de techniques rares et essentielles, pas encore retrouvées, d'écoles d'art et de science florissantes n'avaient été détruites dans ces débuts de barbarie où il semble que les sociétés se complaisent parfois, où n'en serait pas notre savoir, et notre sensibilité, et notre maîtrise sur le monde et sur nous ?

Il semble cependant que cette fois, dans cette guerre, l'humanité ait réprouvé vivement certains attentats contre ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, et que la notion d'un art humain, d'une science humaine, d'une philosophie humaine, de la raison en un mot, sorte encore intacte et grandie d'une dangereuse tourmente. Les appétits et les égoïsmes nationaux ne se sont manifestés sur ces points qu'en des déclarations qui à distance paraîtront plus ridicules que coupables, comme celle de 93 professeurs allemands, ou celles de certaines Académies.

IV. - Religion

[Retour à la table des matières](#)

Les arts et la science, à la suite sans doute des techniques, n'ont pas été les seuls à former la conscience, même dans l'esprit des nations modernes puissamment individualisées, d'une humanité supérieure à la nation. Il est fort remarquable que ce soit dans la religion, dans les religions et dans leur succédané la philosophie, que cette notion de l'humanité, de l'homme partout identique et également digne et respectable, ait d'abord évolué. C'est là que l'universalisme s'est fondé. C'est là qu'à une époque contemporaine de la formation des grands États d'Orient, le bouddhisme a pour la première fois prêché l'amour de l'homme pour l'homme, sans distinction de castes, ni de races, ni de religions, ni de sociétés. Les religions les plus évoluées qui l'avaient immédiatement précédé ou qui sont ses immédiates contemporaines étaient étrangement nationales et même nationalistes. Confucius et Lao Tsé ne prêchèrent qu'aux Chinois ; les prophètes ne voyaient que pour les Israélites ; Zoroastre ne révolutionnait que les Persans, peut-être les Mèdes ; Orphée, Pythagore ne parlaient qu'aux Grecs. Si humains que fussent les principes, si hautes et si universelles que fussent les formules de ces religions, elles ne s'appliquaient qu'à des peuples déterminés. Dans la mesure où il y avait chez les uns et les autres prosélytisme et messianisme, ceci était conçu comme l'octroi à d'autres peuples barbares d'une loi supérieure à laquelle ils devaient se ranger, même par le fer et le sang, et qu'on daignait agréer comme des adeptes secondaires des sortes de confréries nationales. Si bien qu'à première vue on s'explique difficilement le flottement, l'antithèse qui fit sortir de ces religions nationales les trois religions universalistes qui sont avec le bouddhisme, le christianisme et l'islam, religions du salut de l'homme en tant que tel.

Cependant, une vue plus approfondie des systèmes religieux qui ont précédé ou même accompagné les quatre religions dites nationales, nous fera apercevoir sur quelles bases s'est édifié l'universalisme religieux, cette forme première de la conscience que l'humanité prit d'elle-même. Les religions de tout temps furent perméables les unes aux autres ; elles le furent d'une certaine façon. D'abord contes, légendes, mythes voyagent, s'empruntent. L'un des cas les plus remarquables de ces emprunts est l'emprunt en bloc par ces bigots qu'étaient pourtant les vieux Romains de toute la mythologie

olympienne, avec laquelle pourtant leurs dieux n'avaient rien à faire. On se souvient que pour les rédacteurs des livres historiques de la Bible, l'histoire d'Israël, depuis les juges, jusqu'à la fin des Rois, n'est que la succession des fautes du peuple infidèle à Iahvé et toujours tenté d'adorer les dieux étrangers. Car ce ne sont pas que les dieux, ce sont avec ceux-ci les cultes qui voyageaient. Nous avons mentionné tout à l'heure ces pérégrinations des formes primitives de l'art dramatique en Australie. Mais nous eussions pu aussi bien spécifier dès alors que nombre de ces drames sont de nature et de fond et de forme religieux. C'est ainsi qu'on sait maintenant que ce *corroboree* du Molongo auquel les ethnographes ont assisté dans tout le Centre et l'Est australiens a pour effet de donner aux Européens les maladies d'un certain genre et la mort qu'ils ont apportées aux indigènes. En dehors des cultes obligatoires qui font partie intégrante des constitutions les plus primitives et même des cités, - cultes des dieux indigènes - il y a toujours eu des cultes spéciaux qui, eux,

s'empruntent et se propagent dès les plus anciens temps ou dans les sociétés les plus primitives ; comme on voit la « Sun dance » et la « Snake dance » se propager en traînée chez tous les Indiens, dans toutes les prairies du Far West. Le culte de la Déesse Mère, celui de Bacchus, dieu thrace, les mystères dans le monde antique, et ceux d'Isis et de Mithra et ceux du Christ, ne sont pas autre chose que ces cultes spéciaux. C'est encore de nos jours en Chine et au Japon, le bouddhisme ; le Chinois et le Japonais y croient comme on y crut dans l'Inde ancienne, supplémentairement aux religions nationales et aux morales nationales qu'on a gardées. Les phénomènes intersociaux sont plus fréquents et plus graves qu'on ne veut en général dire. L'Asie antérieure fut pendant plus de deux millénaires une sorte de chaudron de sorcière où se mêlaient ces cultes spéciaux et d'où rayonnèrent Mani et le manichéisme qui voyagèrent de la Chine au Midi de la France, Les syncrétismes et les accrétions sont vieux comme les religions. Et celles-ci, comme toutes autres institutions, évoluent au milieu d'institutions, d'idées morales, métaphysiques, physiques, mythiques et magiques, qui les dominent et les altèrent. Or celles-ci sont, à partir des temps où le monde antique commença à former une unité, au 1er millénaire avant notre ère, fort étendues par essence, extrasociales et nationales. La révolution zoroastrienne était connue des Grecs, mais peu de temps après qu'elle fut faite, et bien avant qu'ils n'adoptassent le mystère de Mithra, et rien ne nous fera croire que le bouddhisme ne soit Pas au fond de la palingénésie des âmes platoniciennes, attribuée par lui à *Er* fils d'*Arménios*.

C'est dans ces milieux déjà cosmopolites que le cosmopolitisme religieux fut fondé. C'est quand le christianisme sortit avec Paul de la Judée que le Christ devint le Messie des Gentils et non d'Israël. C'est à son imitation que l'Islam a apporté le salut au monde et non seulement à la nation du Prophète. Cependant, le bouddhisme qui avait trouvé la formule et avait perdu pied dans l'Inde, ne

devenait pas une religion au vrai sens du mot parce que l'Église restait composée de moines décidés à se sauver par le Bouddha et n'appelait pas à la délivrance tous les individus, mais seuls les convertis, à la vie contemplative. L'universalisme religieux et l'anthropomorphisme sont donc par essence effet et cause du cosmopolitisme et de l'individualisme. C'est là que la notion de l'individu s'est dégagée de la gangue sociale et que l'homme a pris conscience de lui-même. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous étudierons l'état actuel des diverses tentatives d'internationalisme religieux.

V. - Droit

[Retour à la table des matières](#)

Les phénomènes juridiques sont, nous l'avons vu, parmi ceux qui, avec la langue, s'empruntent le moins et sont le plus caractéristiques de sociétés données. Mais il ne faudrait pas exagérer ; nous avons eu bien soin de distinguer entre leur système qui est la constitution, la traduction en règles morales de la structure qu'une société a et se donne, et les diverses institutions dont ils se composent et qui, elles, s'empruntent et se propagent dès les sociétés les plus primitives ; tandis que cet effort d'uniformisation, de progrès juridique et moral des sociétés est devenu un trait tout à fait caractéristique de la vie publique, à partir du syncrétisme hellénique en particulier. Les exemples ne manquent pas ; ce furent quelques Australiens qui ont inventé le système des classes matrimoniales sur lequel on a discuté ces derniers temps ; c'en furent d'autres qui ont perfectionné ce système pour répondre d'une façon aussi primitive qu'élégante aux exigences des diverses parentés utérine, masculine, de classe, de phratrie, etc. Et quoi que l'on pense de la question de savoir si les uns et les autres appartenaient à des couches de populations diverses, il n'est pas douteux que sur tout ce continent des tribus fort isolées les unes des autres se sont divisées suivant les mêmes méthodes, ont adopté pour ces divisions les mêmes noms propres et les mêmes règles.

L'extension d'un système d'institutions, aussi curieux et aussi important, car il met en branle en vérité toute la tribu et même affronte les tribus entre elles, comme celui du potlatch, au Nord-Ouest américain, est tout aussi intéressante et peut être également signalée. Dans les riches tribus de la côte pacifique, dans les îles et sur le versant des Rocheuses, sur une étendue considérable, depuis Vancouver jusqu'au détroit de Behring, l'hiver tout entier se passe en fêtes, auxquelles quelques tribus donnent le nom de potlatch, et qui consistent en extraordinaires

échanges, rivalités, et prestations et paris de toutes sortes de choses, de rites, de richesses, de femmes, de droits, de sièges, de fonctions, de noms et même d'âmes, entre clans représentés par leurs chefs, entre gens de divers clans, entre tribus. Or, non seulement ces tribus, mais encore les Esquimaux au Nord, les Salish au Sud, ont commencé à imiter ces coutumes. Nous avons trouvé ces institutions également répandues en Mélanésie. On peut donc prendre à la lettre ce que nous savons de l'expansion de certaines formes de division de la société en Grèce, à Rome et ailleurs. Ainsi la division en tribus opposée à la division en clans, l'institution de la plèbe - plèthos - votant en masse, ont été des moments décisifs et historiques de la civilisation antique : c'est là que s'est propagée la notion de démocratie. C'est ainsi que de nos jours nous voyons se propager les institutions parlementaires même chez les peuples qui en ont moins le goût, et inversement se propagent devant nous les idées antiparlementaires sous l'aspect d'institutions de soviets, c'est-à-dire inventées de toutes pièces par une société, une nation, qui n'a jamais su ce qu'était ni un citoyen ni une démocratie ni même une loi.

En fait, les institutions juridiques peuvent maintenant être considérées comme tendant extraordinairement à s'unifier, s'uniformiser, non pas du tout qu'il y ait le mode, mais en tant qu'il y a nécessité pour les nations arrivées à un certain niveau économique, esthétique et politique, d'accorder leur morale et leur droit les unes avec les autres. Des conventions internationales comme celle de la propriété artistique, littéraire ou industrielle, d'une part, traduisent cet état d'internationalisme de certains faits, et d'autre part obligent les divers États à adopter tous au fond les mêmes principes de droit et mieux des jurisprudences identiques. Ainsi il fallut que la Russie modifiât son droit de propriété littéraire pour pouvoir accéder à la Convention de Berne. Mais ces mouvements sont surtout sensibles en matière politique et nous allons voir que les grandes nations démocratiques, non seulement ont imposé leurs principes de vie politique, mais même ont prétendu veiller à leur application un peu dans le monde entier. Nous sommes en fait dans une période de réalisation fort active où tous les groupes cherchent les solutions de problèmes à peu près identiquement posés partout, et où ils sont tous disposés à profiter les uns des expériences juridiques et économiques des autres. Nous reviendrons sur ce fait à propos du socialisme et à maintes autres reprises. Avant cette abominable guerre, on pouvait voir que le droit européen et anglo-saxon était rapidement en train de s'unifier en théorie et en pratique. La guerre elle-même a été une régression, mais des conséquences vont sans doute - nous allons bientôt essayer de le prouver - précipiter l'unification des codes dans le monde civilisé d'Occident. De sorte que l'on peut dire que si les nations tendent à des oppositions et des individualisations de plus en plus fortes, c'est plutôt moralement et mentalement que juridiquement et politiquement. Leur structure, leurs constitutions deviennent pratiquement chaque jour plus semblables et c'est vraiment entre pairs que s'établira le concert des nations.

VI. - Faits linguistiques

[Retour à la table des matières](#)

Le deuxième groupe de faits sociaux qui, en général, oppose plus qu'aucun autre les nations entre elles, c'est la langue, vocabulaire ou mots, grammaire, syntaxe, morphologie, phonétique. C'est vraiment par leurs langues et à cause de leurs langues que les grandes masses qu'on appelle les races, les grandes et les petites nations sont impénétrables les unes aux autres. Leur mentalité vraie est en effet fermée à qui ne connaît pas leur langue. Tout ce que Laguerre a dit, en un passage fameux, du vertige des personnalités, est vrai des individualités collectives modernes tout autant que le malentendu et l'incompréhension sont de règle. On ne se comprend pas, au sens absolu et moral du mot. De là l'illusion, nous l'avons vu, que la langue est le meilleur critère de la race.

Et pourtant c'est justement dans la vie de relation des sociétés entre elles que les langues ont trouvé un de leurs principaux facteurs. Elles ont été de tout temps et seront de tout temps précisément dominées - en tant que phénomènes sociaux - par les rapports que les sociétés qui les parlent ont avec les voisins. L'école de M. Meillet en linguistique tend de plus en plus à attribuer de plus en plus d'importance à l'emprunt, de société à société, d'éléments extrêmement divers des langues. C'est même là une des parties les plus proprement sociologiques des phénomènes linguistiques. L'exemple classique de ces influences des sociétés les unes sur les autres, et en même temps celui de la formation d'une société par des couches successives et simultanées de populations réagissant les unes sur les autres, est la formation de la langue anglaise et celle de la civilisation anglaise. Une masse britannique - renonçons à parler de ce qui précède les dernières vagues d'invasion celtique - à laquelle se superposent de toutes petites masses compactes ici, s'étendant là, Don pas de vastes immigrations, d'abord angles et saxons, ailleurs normandes et danoises, enfin franco-normandes, voilà ce que fut l'histoire réelle de l'Angleterre. Ce fut aussi l'histoire de la langue. Cette masse bretonne qui avait renoncé à sa langue pour l'anglo-saxon, prononçait tout de même celui-ci à sa façon ; par exemple avec le th que les dialectes celtiques de Grande-Bretagne avaient et conservent. Elle gardait aussi une toute petite part de vocabulaire et simplifiait forcément morphologie et syntaxe. Puis ce furent les invasions normandes et danoises de l'Est ; elles ne laissent guère de trace que dans le

vocabulaire, dans certains éléments correspondant plus spécialement au droit et à la technique surtout maritime. Enfin, ce sont les Normands, en réalité de purs Français de bonne souche gallo-romaine, équipés et entraînés par une poignée de Normands plus ou moins métissés. Guillaume lui-même n'avait qu'un ancêtre sur quatre de pur Normand. Et du coup, le vocabulaire change, s'accroît, s'altère dans ses proportions, et la langue anglaise en même temps que l'Angleterre se forme avec ce caractère spécial d'avoir un vocabulaire en grande partie latin, des verbes germaniques, une phonétique à soi, une morphologie particulière où le genre et le nombre disparaissent presque et une syntaxe qui n'a presque plus rien des couches primitives. Les exemples de ce genre abondent.

Il y aurait d'ailleurs utilité à reprendre de ce point de vue les faits d'ordre physiologique qui se rattachent directement à des contacts, des superpositions, des amalgames, des mélanges, des compositions, et l'étude non seulement des emprunts linguistiques et même des faits linguistiques, mais même celle de tous les faits psychologiques, et l'on verrait sans doute qu'un bon nombre, rattachés jusqu'ici à des évolutions pour ainsi dire autonomes et fatales, sont au contraire dus à ces faits de mise en relation de sociétés diverses ; et telles et telles altérations que l'on décrit d'ordinaire comme le produit d'un génie national en vertu d'une sorte de vitalisme sociologique, sont réellement le produit d'une altération due au milieu des autres sociétés. Ainsi on a vu, à la suite de la Prusse au XIX^e siècle, elle-même suivant la France révolutionnaire, toutes les nations d'Europe obligées par les conditions militaires et extérieures - non pas capitalistes comme le prétendent les uns ou les autres - d'avoir des armées nationales permanentes avec des réserves importantes.

Revenons à l'emprunt linguistique. Non seulement il est un phénomène normal de la vie des langages, mais il l'est surtout de la mentalité. On ne saurait exagérer l'importance de ces emprunts. Nous rions ou sourions en entendant les Russes parler de *révolutsia*, de *coopératsia*, d'*intelligentsia*, et cependant ces mots agissent et véhiculent avec eux plus que des idées, des forces. Les termes de la morale et de la métaphysique chrétienne ou de la grecque ou de la juive, n'ont pas été non plus des choses inertes. Bien de nos gens parlent en ce moment de faim mystique, de soviets et de République des consuls ; d'autres parlent de production, d'échanges internationaux, d'agriculture intensive, de prix, d'ententes internationales. Et tous parlent non seulement avec les mêmes mots, mais avec les mêmes phrases.

Car ce sont les formules qui s'empruntent ainsi, tout autant que les mots. Le voyage des proverbes a été un des premiers moments de l'expansion de la sagesse humaine et nous voudrions pouvoir emprunter des conclusions pour notre démonstration à une théorie de la littérature comparée qui n'est malheureusement

pas encore faite. En dehors des théories suivant lesquelles tous les proverbes furent empruntés à une mythique « sagesse indienne », comme les contes, nous sommes fort embarrassés de citer un travail d'ensemble sur ces voyages et ces traductions des dictons et formules. Mais passons et contentons-nous de signaler l'extrême extension de tels et tels proverbes, de tels et tels apologues, le nombre de leurs équivalents, et nous nous rendons compte qu'il y eut une « sagesse » du vieux monde, non sans rapport peut-être avec celle du Nouveau.

L'emprunt s'étend aux langages. C'est un fait inattendu, mais c'est un fait ; les cultes spéciaux qui s'empruntent, dont nous avons parlé, s'empruntent tout entiers, avec non seulement leur appareil rituel dramatique et scénique, mais encore avec les mots et les phrases mêmes qui sont chantées en accompagnant les mimes. Le fait est général en Australie où tous les observateurs s'accordent à dire que lorsqu'un de ces drames primitifs dont nous avons parlé se transmet, il se transmet dans sa langue, quelle qu'ait été la distance des tribus créatrices et des tribus intermédiaires. Et de ce fait, ce sont les rythmes australiens que Strehlow vient d'enregistrer dans deux tribus du Centre. Cela montre l'énorme extension, à presque tout le rituel, de cette règle, les Aruntas employant nombre de mots, de phrases, de chants entiers des Loritzas et inversement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la messe a été dite en latin. L'opéra se chante en italien et « halte » est un mot germanique. Les langages spéciaux débordent des sociétés et nous voyons souvent une société qui s'annexe de nouvelles techniques, religions, formes d'art, s'annexer en même temps de nouvelles formes de langage et de pensée, comme par exemple la rhétorique, la logique grecque, la dialectique et la sophistique sont encore la base de notre mentalité ; quiconque relit de ces vieux auteurs sera surpris de la quantité de livres bien connus sur lesquels nous vivons.

Cependant, il est évident que les derniers événements vont engendrer une réaction. Toutes ces nouvelles nations vont se créer une éducation complète en littérature nationale, traduire en quantité les classiques de tous pays ; leurs langues vont se singulariser. Le russe a moins de chances d'être la langue panslave qu'il n'en avait il y a six ans à peine. L'allemand continue à rester fidèle aux consignes de Guillaume II proscrivant l'emploi des mots latins et français, même sur les livres de cuisine. Les grandes langues des grandes nations divergent entre elles plus largement, même quand elles sont d'origine commune, que les dialectes et toutes les langues sémitiques. Y a-t-il lieu de croire dans ces conditions à la possibilité d'une plus grande fusion des langues, à la formation même d'une langue universelle, condition indispensable de l'entente parfaite entre tous les hommes ? Nous nous garderons de prendre position sur cette question. Les linguistes éminents, qui sont des sociologues en même temps, et des philosophes aussi éminents croient à la possibilité de la création d'une langue universelle. D'autres taxent tous ces essais qui se multiplient depuis Leibniz de créations

artificielles et éphémères. Tout ce que nous voyons de clair et d'évident est ceci : il se crée un langage scientifique et technique universel, comme les sciences, les techniques ont leurs divers étalons et méthodes. En plus de ce langage, l'extension des formes d'art, l'économie et de droit ne va pas sans un langage particulier partout identique, soit que les termes soient simplement empruntés aux civilisations originaires comme nous empruntons au vocabulaire politique anglais le mot « Parlement » dans un autre sens que celui où nous employions ce mot lorsque les parlements n'étaient plus que des cours de justice. En fait, il s'est créé, en théologie, en morale, en philosophie, non pas seulement dans la science et les beaux-arts, un vocabulaire généralement équivalent. L'islam, le bouddhisme ont véhiculé des idées avec des mots dans tout l'Orient et l'Extrême-Orient, tout comme la philosophie et le christianisme, en partie héritier de celle-ci. Et non seulement des mots, mais encore des formules, des lieux communs ; ou bien des civilisations peuvent se rencontrer et se compléter. En fait, un bon tiers de notre vocabulaire moderne au moins, une bonne partie de notre conversation est pleine de ces aphorismes, de ces tournures identiques, de ces raisonnements, de ces problèmes et solutions, qui sont l'acquis même de la raison pure et de la raison pratique et du jugement humain. Les idées sont non seulement traduisibles, elles sont identiques. Il n'y a aucune espèce de raison de supposer qu'avec le développement considérable des sciences, des arts, y compris le politique et le moral, et des beaux-arts et de la raison, fruit de l'éducation et de la traduction humaine, cette part universelle de notre esprit n'aboutisse à un langage unique trouvant partout des équivalents, même dans les détails du discours. Aussi bien, nous voyons des continents entiers, des peuples comme l'Amérique ne parlant en très grande majorité que deux ou trois langues : anglais, espagnol, brésilien ; et le nombre des familles et des langues diminue plutôt qu'il ne s'accroît. D'autre part, les petits groupes et même les petites nations s'attachent de plus en plus à l'étude des langues étrangères vivantes, les unes pour avoir le bénéfice de la langue de grande nation - langue véhiculaire - les autres pour pouvoir converser directement sans interprète ni intermédiaires. Nous en concluons qu'il est impossible d'entrevoir quand il y aura une langue unique. Celle-ci est impossible à coup sûr tant qu'il n'y aura pas une société universelle, mais tout indique que le nombre des langues est destiné à se réduire encore. Ainsi le monde nègre, mélanésien, polynésien se met à parler l'anglais, pidjin *English* certes, mais anglais. Et dans chaque langue cette part qui correspond précisément à ce qui est humain et non pas national augmente. De telle sorte que nous pouvons concevoir que les peuples les plus grands parleront un nombre plus petit de langues, se comprenant de mieux en mieux. Si bien que l'hétérogénéité des langues sera contrebalancée par cette homogénéité de la partie rationnelle et qu'à la limite on peut concevoir - ce qu'il eût été difficile de concevoir il y a cent ans - comment une langue universelle rendra possible la société universelle et inversement.

Les mentalités, même violemment fermées, des nations sont en réalité plus ouvertes que jamais les unes aux autres par un de ces retours dont le progrès est coutumier ; nous sommes à ce moment où l'unité de l'esprit humain - si sensible, nous l'avons dit, dans l'homogénéité absolue de ses créations primitives - va devenir sensible par le progrès même des nations dans les voies de la science, de l'industrie, de l'art et de la vie en commun.

Tout conspire vers des rapports matériels, intellectuels, moraux, de plus en plus intenses, nombreux et vastes entre les nations. Et nous concluons cette première partie de notre travail sur les phénomènes internationaux en marquant que maintenant l'œkoumène forme un monde, qu'il n'est plus aucun peuple qui ne soit en rapports directs ou indirects avec les autres et que, malgré tous les chocs et les échecs, le progrès, ou si on ne veut pas employer ce terme optimiste, la suite des événements va dans le sens d'une multiplication croissante des emprunts, des échanges, des identifications, jusque dans le détail de la vie morale et matérielle. C'est préjugé de poète et même de poète bourgeois, que de railler, comme faisait Musset, la plaine de choux que serait le monde civilisé. D'abord, on les regrette en ce moment, ces choux. Ensuite rien ne prouve que cette division du travail à l'intérieur des nations et entre les nations qui sera la règle des économies et des droits et des arts de demain, n'aboutira pas à une plus heureuse diversité entre les nations et les pays que ces économies prohibées et fermées, ces mentalités hérissées les unes contre les autres, où toutes les sociétés s'efforcent de se passer des autres, et sont toutes obligées, au fond, de faire la même chose. La solidarité fera - pour les nations - ce qu'elle a fait pour les hommes à l'intérieur des nations, elle les dispensera d'avoir leur vie vouée à des tâches multiples et dont aucune n'est celle où ils peuvent exceller, et leur permettra le plein développement de leur individualité.

Fin de l'article.